IFRE-USR 3077 du CNRS

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel
mai-septembre
2019
N° 24

LA LETTRE DE L'IRMC

Sommaire

2 **Editorial**

3 **Programmes de recherche**

Environnement, déchets et économies de recyclage dans le Maghreb contemporain, par **Jamie Furniss**

5 **Axes de recherches**

Des parcours de soins en parcours urbains ? Métropolisations ordinaires par le prisme des mobilités médicales en Tunisie, par **Théo Maurette**

Le patrimoine colonial du XIX^e^-XX^e^ siècles en Algérie et le style néo-mauresque, par **Anissa Mami**

10 **Comptes-rendus d'activités**

Semaine de formation méthodologique en sciences humaines et sociales à l'attention des étudiants libyens, **Manon Rousselle**

Diplomatie et coopération entre la Tunisie et l'Afrique subsaharienne depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, **Manon Rousselle**

19 **Entretien**

La Revue Tunisienne des Sciences Sociales. Entretien avec Abdelwahab Bouhdiba et Kmar Bendana

26 **Calendrier scientifique**

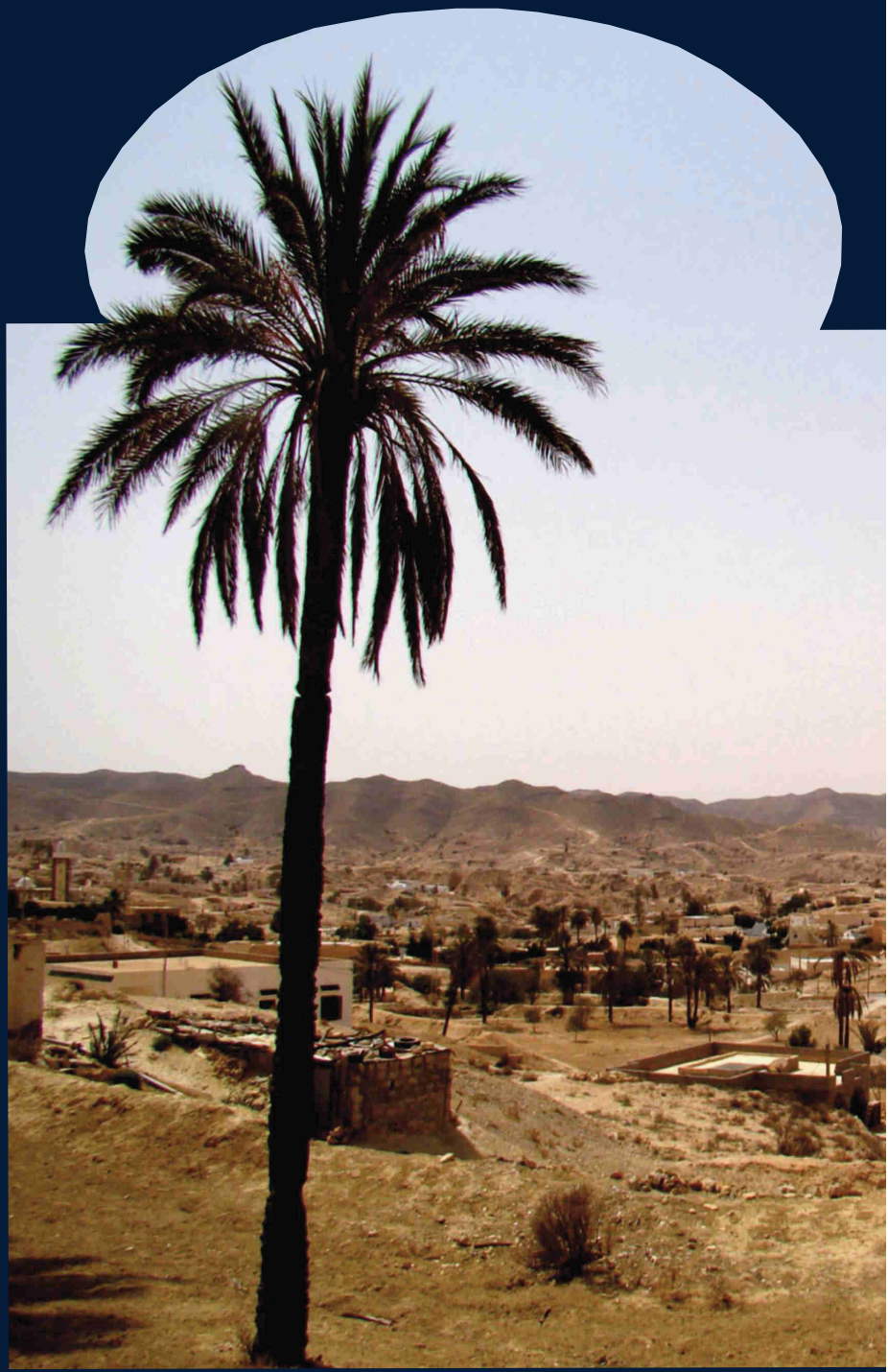

Editorial

Oissila Saaidia

Directrice de l'IRMC
Professeur des Universités
en histoire contemporaine

direction@ irmcmaghreb.org

Cette nouvelle *Lettre de l'IRMC* est l'occasion de présenter le programme de recherche de Jamie Furniss « Environnement, déchets et économies de recyclage dans le Maghreb contemporain ». Comme toutes les régions de la planète, le Maghreb est aujourd'hui un espace depuis lequel des effets écologiques se propagent et sur lequel ils se répercutent, de manière visible et invisible. Les recherches menées à l'IRMC sur ces thématiques permettent d'appréhender les questions de l'environnement au prisme des problèmes économiques, sociaux et politiques spécifiques dans lesquels ils sont enchâssés. La crise, ses conséquences et la responsabilité pour l'avoir engendrée n'étant pas partagées de manière égale, l'ambition est de faire entrer les terrains maghrébins en dialogue avec les travaux sur la crise écologique contemporaine et de s'assurer que les nuances et spécificités régionales de cette aire géographique soient connues et représentées dans ces débats.

La santé constitue aussi un enjeu majeur au Maghreb. Au-delà de la dimension médicale, les sciences sociales apportent des regards multiples sur les modes d'appréhension des pathologies et l'expérience de la maladie. La recherche menée par Théo Maurette s'inscrit dans cette perspective. Tout autre est le travail d'Anissa Mami sur le patrimoine colonial des XIX^{e}-XX^{e} siècles en Algérie, question sensible mais qui connait un regain d'intérêt auprès de la jeune génération de chercheurs.

De son côté, Kmar Bendana propose de poursuivre son travail autour des grandes revues tunisiennes dans un entretien avec Abdelwahab Bouhdiba et *La Revue Tunisienne des Sciences Sociales*. C'est tout un pan de l'histoire intellectuelle de la Tunisie contemporaine qui se laisse découvrir à travers la revue de référence du CERES.

Par ailleurs, c'est parce que l'espace maghrébin relève de la zone de compétence de l'IRMC, que ce dernier se tourne de plus en plus vers le Sud du Sahara. En effet, les relations entre la Tunisie et l'Afrique sub-saharienne sont anciennes : c'est ce que la conférence de Sophie Bessis rappelle tout comme le choix d'accueillir la 4^{e} édition de l'Ecole doctorale itinérante Maghreb-Afrique sub-saharienne dont il sera question dans la prochaine livraison de *La Lettre de l'IRMC*.

Pour finir, je souhaite exprimer toute la satisfaction de l'ensemble de l'équipe de l'IRMC d'avoir pu recevoir une vingtaine d'étudiants et cinq enseignants de l'Université de Tripoli et de l'Académie des Hautes études de Tripoli. Pendant une semaine, dix jeunes femmes et dix jeunes hommes ont participé au premier atelier méthodologique organisé en partenariat avec des institutions académiques libyennes. Ce premier pas ouvre la voie à d'autres collaborations que j'appelle de mes vœux.

L'IRMC

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une unité scientifique de recherche (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique, notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : l'anthropologie, la démographie, le droit, l'économie, les études urbaines, la géographie, l'histoire, les sciences politiques, la sociologie, les sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie.

Ses axes sont :
Axe 1 : Histoire du Maghreb (Algérie, Tunisie, Libye) XIX^{e}-XXI^{e} siècles.
Axe 2 : Sociétés maghrébines contemporaines en recomposition.
Axe 3 : Gouvernance et politiques.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires et des conférences à vocation internationale. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, de doctorants, d'étudiants, de boursiers et de stagiaires. Elle permet la consultation, sur place, de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).
La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une centaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs.

Directrice : Oissila Saaidia.

Équipe de recherche permanente : Amin Allal, Jamie Furniss, Monia Lachheb, Betty Rouland.

Chercheurs associés : Kmar Bendana, Hend Ben Othman, Jean-Pierre Cassarino, Pierre-Noël Denieuil, Mohamed Chérif Ferjani, Jérôme Heurtaux, Habib Kazdaghli, Perrine Lachenal, Enrique Klaus, Ons Kamoun, Marta Luceño Moreno, Khaoula Matri, Imed Melliti, Sihem Najar, Rim Yacoubi.

Environnement, déchets et économies de recyclage dans le Maghreb contemporain

Jamie Furniss

Anthropologue, Université d'Edimbourg, chercheur MEAE à l'IRMC

jamie.furniss@irmcmaghreb.org

« *Lecturer* » (Maître de conférences) en anthropologie à l'Université d'Edimbourg, j'ai rejoint l'IRMC en mai 2019. Depuis ma thèse en développement international qui abordait les conceptions du « développement » et les pratiques de sa mise en œuvre à travers le cas des ramasseurs-recycleurs de déchets informels au Caire, mes recherches portent principalement sur les questions de développement, d'environnement et d'économie, abordées par l'entrée thématique des déchets. J'étudie, principalement sur le terrain égyptien, les représentations, les pratiques et les circulations transnationales des déchets depuis 10 ans.

Persuadé de l'importance concrète ainsi que de l'intérêt disciplinaire du sujet de l'environnement, et en particulier des déchets et du recyclage, au Maghreb, mon objectif pour les années à venir est d'ouvrir un nouveau chantier de recherche, à partir de la Tunisie, sur « Environnement, déchets et économies de recyclage dans le Maghreb contemporain ». Les déchets fournissent une entrée concrète pour étudier comment la crise écologique contemporaine est vécue dans la région du Maghreb et la manière dont la région s'inscrit dans cette problématique actuellement au premier plan de l'agenda international. La pertinence des déchets ne se limite pas aux enjeux écologiques, car ils constituent également une porte d'entrée pour aborder les questions économiques, politiques et sociales qu'ils donnent à voir.

Mon projet se décline en deux principaux axes, dont le premier consiste en des enquêtes ethnographiques sur les filières de recyclage.

L'économie circulaire qui existait déjà

Afin de circonscrire le terrain et de poser un chantier réalisable, mon objectif ici est de retracer une ou éventuellement deux filière(s) de recyclage afin de mettre en lumière leurs lieux, acteurs et techniques. Les facteurs qui contribuent à l'émergence et à la structuration d'une « filière » (« suite de personnes en rapport les unes avec les autres, servant d'intermédiaires à une activité ») sont en soi intéressants et complexes, ils mériteraient de faire l'objet d'une réflexion plus ample. Par exemple faut-il considérer que les déchets ménagers constituent une filière et les déchets industriels une autre ? Faut-il considérer que les déchets traités par le secteur public, le secteur privé sous contrat de délégation et le secteur privé dit « informel » constituent trois filières différentes ?

Ma préconisation est de définir les filières en fonction des matières, en distinguant la filière du plastique, celle du métal, celle des fripes, *etc.* Je fais ce choix pour plusieurs raisons. Premièrement, il s'agit d'une définition ethnographique, c'est-à-dire qui correspond à l'expérience du métier des recycleurs plutôt qu'un système ou une théorie. Deuxièmement, un des partis pris du projet est d'étudier l'« économie circulaire qui existait déjà ». Cette décision se justifie, sur le plan disciplinaire, par le fait que l'étude des « économies circulaires réellement existantes » permet d'apporter des éléments de réponse à une question économique et écologique primordiale, à savoir : sous quelles conditions une circularité des matières et des ressources est-elle possible ? L'étude de ces « *success-stories* » permet également de problématiser l'idée que les pays des « Suds » suffoquent sous les immondices et les détritus, alors que les pays de la rive « Nord » de la Méditerranée auraient réglé le problème à travers une maîtrise technicienne des déchets. Un grand nombre des acteurs les plus innovants de ce qu'on peut appeler l'économie circulaire n'ont pas attendu la création de cette étiquette pour se lancer. Ces recherches permettent en même temps de critiquer la notion d'économie circulaire, car il ne suffit pas de l'« inventer » ou de la nommer pour la créer. Il existe des contraintes géographiques, politiques, économiques et matérielles qui rendent possible ou impossible la circularité des matières dans des conjonctures précises.

La ferraille et le plastique semblent être les meilleurs choix dans ce contexte. Malheureusement le verre et le carton (pour prendre deux autres exemples de matières très répandues) ne semblent pas avoir donné naissance, en Tunisie, à des « économies circulaires » extrêmement développées. Les déchets de démolition constituent de toute évidence un problème de politique publique majeur en Tunisie car ceux-ci ne sont presque jamais déposés dans les décharges. Le manque de circularité au sein de ces filières incite à les enlever de mon enquête, sans nier l'importance du problème. La fripe est un sujet de très

grand intérêt en Tunisie qui fait l'objet d'enquêtes de la part d'autres chercheurs. Si elle permet, entre autre, de donner à voir l'interconnexion des flux mondiaux liés à la consommation, elle ne touche à mon sens qu'indirectement à la crise écologique, que je souhaite mettre au cœur de mon projet.

Photo 1. Machine de recyclage de plastique (broyeur) « *Made in Tunisia* » devant un petit atelier de tourneur au nord de Tunis à *Tariq el-Chinois,* un lieu qui regroupe des activités commerciales liées au recyclage, y compris grossistes de plastique et de ferraille, atelier de tourneur qui fabrique des machines de recyclage de plastique (broyeur, extrudeur). © Jamie Furniss.

Photo 2 et 3. Des locaux de grossistes de plastique proposant d'acheter des bouteilles (*dabouza*) avec le prix d'achat, en millimes au kilo. L'Association des Barbéchas propose de regrouper ces fonctions d'achat et de broyage dans une structure coopérative dont le bénéfice revient aux Barbéchas eux-mêmes, permettant ainsi d'améliorer leurs marges. © Jamie Furniss.

Ma manière de concevoir les filières dans le cadre de ce projet met donc au premier plan la « matérialité » des déchets. Celle-ci détermine leur recyclabilité à travers des facteurs comme les prix au kilo (et donc l'incitation économique à les recycler), les procédés techniques nécessaires (tri, lavage, fonte, *etc.*) et les cadres réglementaires spécifiques (*e.g.* monopole d'État sur l'achat de la ferraille). La discipline anthropologique envisage souvent la réalité comme une construction sociale malléable, sans essence ou noyau irréductible. Cette épistémologie reste importante dans le deuxième axe de mon projet orienté vers le déchiffrage des comportements, par exemple, à travers l'étude des conceptions de catégories comme « environnement » ou « pollution ». Mais je suis persuadé que les caractères objectifs, tangibles et incontestables de différentes substances sont un facteur prépondérant pour le recyclage. L'épreuve du terrain le confirme puisque les économies de recyclage sont presque toujours structurées autour de matières et l'action la plus centrale pour le recyclage est la séparation selon le type de matière.

Quel « type » de problème constituent les déchets ?

Le deuxième axe de mon programme s'adresse à la spécificité, la variabilité socioculturelle et historique des catégories d'« environnement » et de « pollution », autour desquelles les communautés internationales cherchent actuellement à se mobiliser. Le caractère « environnemental » de la crise des déchets doit être, à mon sens, une question empirique plutôt qu'un acquis conceptuel. Mon postulat, autrement dit, est que les catégories d'« environnement » et de « pollution » ainsi que les « imaginaires environnementaux » s'emboîtent dans des registres éthiques, moraux, esthétiques et politiques spécifiques au contexte.

Les enquêtes de terrain ont fourni de nombreuses occasions d'observer les références à la catégorie « environnement », ainsi que les discours autour des déchets, par exemple des espaces « témoins » tels les Boulevards de l'Environnement (*chari'a el-bia*) nombreux en Tunisie.

© destination-tunis.fr/informations-utiles/labib-mascotte-environnement.

M'abstenant de réflexions sur le fait que le pays est « sale » en raison de la « mentalité » des Tunisiens et le manque de conscience environnementale, je considère qu'il est nécessaire dans cet axe du projet d'adopter une posture relativiste à l'égard à la fois du caractère du problème posé par les déchets et des éventuelles nuances qualitatives du concept environnement. Les accumulations de déchets dans l'espace public et les plastiques le long du littoral en Tunisie sont une réalité indéniable, mais comment cette réalité est-elle comprise par les Tunisiens ? Il peut être utile de se rappeler dans ce contexte que si les déchets ont toujours posé problème (sanitaire à l'époque de la théorie miasmatique, de rareté des ressources, *etc.*), les sociétés euro-américaines ne les conçoivent pas comme un problème environnemental avant les années 1970.

J'espère donc pouvoir trouver d'autres sources, par exemple dans les manuels scolaires de géographie et d'éducation civique notamment, dans les archives autour de la création du ministère de l'Environnement tunisien, ou dans le syllabus obligatoire sur les « droits de l'Homme » durant l'époque de Ben Ali.

Des parcours de soins en parcours urbains ? Métropolisations ordinaires par le prisme des mobilités médicales en Tunisie

Théo Maurette

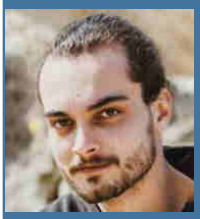

Étudiant en Master 2 d'Urbanisme et Coopération Internationale de l'Institut d'Urbanisme et Géographie Alpine (IUGA / ex-IUG), en stage de recherche au laboratoire Syfacte (Sfax) et en accueil scientifique à l'IRMC.

Theo.maurette@gmail.com

Depuis la décennie 1980, la Tunisie se positionne au cœur d'un dispositif émergent de mobilités médicales transfrontalières (Lautier, 2005). Ce secteur, exportateur de soins, s'articule autour d'un ensemble d'acteurs privés d'importance croissante avec, pour objet central, les polycliniques privées. Ces établissements reçoivent chaque année de plus en plus de patients, des dynamiques parties d'abord de Libye, puis d'Europe et d'Algérie et plus récemment de Côte d'Ivoire et du Sénégal (Lautier, 2013). Aujourd'hui, ces circulations s'intensifient et se reconfigurent sans cesse, dessinant une aire de chalandise régionale et transnationale à l'échelle de l'Afrique du Nord. L'émergence de ce système de santé privé a conduit la carte sanitaire du pays à se recentrer sur ses grandes agglomérations, en opposition avec les principes initiaux de l'infrastructure de Santé publique tunisienne, établie sur une base favorisant l'excellence de ses praticiens et leur juste répartition sur l'ensemble du territoire national (Signoles, 1985). Partout dans le pays, les dynamiques urbaines se positionnent sur une scène tournée vers l'international et participent ainsi à l'émergence du paradigme métropolitain en Tunisie (Bennasr *et al.*, 2015).

Derrière ces grands flux, des parcours de soins faits de trajectoires individuelles complexes et diverses se forment, comme décrit depuis 2016 par les travaux de Betty Rouland, Marc Lautier et Mounir Jarraya, préfigurant l'émergence d'un champ d'étude interdisciplinaire de leur réalité matérielle.

© letemps.com.tn

Si l'acception d'une forme de tourisme médical est déjà remise en cause depuis plusieurs années par l'étude de systèmes similaires, notamment en Afrique du Sud (Crush, Chikanda, 2015), en Thaïlande (Bochaton, 2015) ou en Malaisie (Ormond, 2013), au profit de mobilités médicales contraintes, il s'agit ici de s'intéresser tant aux conditions de ces mobilités qu'à leur interaction spatiale avec l'urbain tunisien.

L'un des constats formalisés durant mes terrains d'étude à Sfax et à Tunis entre novembre 2018 et juin 2019, faisait état de l'émergence certaine d'une forme de *cluster* médical à l'échelle de ces agglomérations, dans un élan d'homogénéisation et d'inter-référencement des pratiques entre les institutions (ministères de la Santé et du Tourisme, Chambre syndicale des polycliniques, Agence de tourisme médical). Ceci fait écho au concept de *worlding* (Roy, Ong, 2011), qui décrit comment, au travers d'un panel urbain de villes asiatiques en pleines émergences, celles-ci se construisent

d'une part, un référentiel idéologique commun issu de la mondialisation, et d'autre part, tout un ensemble de pratiques spécifiques afin de répondre à ce besoin de « se penser globales ». Cette volonté institutionnelle s'insère dans une stratégie territoriale de métropolisation, une nouvelle organisation urbaine tournée vers des hypothétiques marchés globaux et nécessitant alors de se conformer à des standards internationaux. Celle-ci se formalise, notamment depuis l'entrée de la Tunisie dans une aire post-révolutionnaire et depuis la mise en place du cadre stratégique défini par le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) qui donne ainsi des statuts spécifiques aux villes de Tunis, Sousse et Sfax en les nommant explicitement comme des métropoles.

Si l'on pense alors à se tourner vers la géographie économique afin d'étudier les objets qui en découlent et, notamment, les *clusters,* la dimension urbaine de cette dynamique n'en reste pas moins faite de facteurs humains cruciaux. Ceci répond à l'appel de Magalie Tallandier et de Bernard Pecqueur, qui, en 2018, proposaient de refonder une nouvelle géographie économique, en se concentrant sur les intrants territoriaux propices à l'émergence des métropoles (Pecqueur, Talandier, 2018). Durant mon accueil scientifique à l'IRMC, j'ai ainsi travaillé essentiellement à la construction d'un projet de recherche portant sur cette question. Le titre proposé et accepté par le laboratoire PACTE (UMR 5194) et visant à la réalisation d'une thèse de géographie est le suivant : « Des parcours de soins en parcours urbains ? Métropolisations ordinaires et *clusties* médicaux en Tunisie ».

Je propose ici de m'intéresser aux enjeux des travaux à venir plutôt qu'à l'introduction vulgarisée des concepts précis que ce projet mobilise.

Alors que la focale économique m'a grandement servi à décrire et comprendre les chaînes de valeurs et les jeux d'acteurs complexes à l'œuvre dans les processus décrits précédemment, il en reste néanmoins que ces parcours de soins sont aujourd'hui tributaires d'une grande part d'informalité dans les pratiques. Ce constat fut posé très rapidement lors du terrain exploratoire conduit à Sfax en novembre 2018, corrélant les interrogations apportées par Betty Rouland (Rouland *et al*., 2016). Celles-ci se portaient notamment sur les phénomènes visibles et décrits par les usagers au sein de l'espace public sfaxien. Les questions de l'hébergement et de la mobilité revenant souvent, particulièrement lorsqu'il s'agissait de la venue massive des Libyens durant la guerre civile.

Photo 1. Une Hyundai libyenne, pléonasme caricatural de l'arrivée des Libyens à Sfax. © Théo Maurette.

Photo 2. une plaque apposée à l'entrée d'une résidence dans le quartier Centre Urbain Nord à Tunis, signe d'une volonté d'auto-régulation de la part du promoteur ? © Théo Maurette.

Ces indices semés dans la ville se retrouvent à Tunis, sous des formes similaires, et laissent entrevoir un champ d'étude que les entretiens ciblés auprès d'acteurs stratégiques du milieu médical ne suffiront pas à révéler.

La question de la construction méthodologique face à la récolte de données « sensibles » sur ce terrain s'est alors posée. Ici le double sens fait office de point de départ à cette réflexion. J'aurais à faire à une informalité des pratiques qui revêt une dimension parfois illégale, discrète. Mais c'est la sensibilité spatiale qui m'intéresse ici également, tant la question des mobilités médicales pose un fort enjeu de compréhension fine dans leur relation à l'urbain et dans la manière dont celle-ci se construit par des gestes et des perceptions au quotidien.

Au-delà de la poursuite d'un travail d'enquête « macro » sur ce milieu industriel, il y a ici un positionnement interscallaire de premier ordre à saisir, un « micro » focalisé sur l'expérience et la pratique des patients et des acteurs de cette économie informelle, de cette « ville ordinaire » (Backouche, Montel, 2007).

Afin de mobiliser efficacement ces données, je propose d'avoir recours aux méthodes d'enquêtes qualitatives, construites par les membres de l'équipe justice sociale du laboratoire PACTE, et ceux de l'équipe CRESSON du laboratoire AAU (UMR 1563). Nous y retrouvons après les traditionnels outils des sciences humaines que sont les entretiens et l'observation, sous toutes leurs formes, des méthodes construites spécifiquement pour décrire et comprendre la spatialité des phénomènes observés.

Ainsi, les parcours commentés, qui consistent en des entretiens prenant place au sein des espaces vécus par les enquêtés, et les cartes mentales qui visent à mettre en lumière la perception spatiale de ces derniers (Grosjean, Thibaud, 2001), sont, à mon sens, aujourd'hui les outils les plus pertinents à mobiliser.

Reste à définir les conditions de leur usage et toute la question de se « situer » dans le contexte tunisien.

Enfin, il y a ici un fort enjeu de relocaliser la question métropolitaine par l'étude du quotidien de ses usagers, en comparaison avec les grands axes stratégiques développés à l'échelle institutionnelle.

Ce travail sera poursuivi dès la rentrée 2019 par des échanges universitaires, dans l'objectif de consolider ce projet et d'expérimenter, au contact du terrain, les pistes méthodologiques envisagées.

Bibliographie

Backouche I., Montel N., 2007, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, vol. 19, n° 2, 5-9.

Bennasr A., Baron M., Ruffray S. De, Grasland C., Guérin-Pace F., 2015, « Dilemmes de la réforme régionale tunisienne ». *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, n° 5, 853-882.

Bochaton A., 2015, « Cross-border mobility and social networks: Laotians seeking medical treatment along the Thai border », *Social Science & Medicine*, n° 124, 364-373.

Crush J., Chikanda A., 2015, « South–South medical tourism and the quest for health in Southern Africa », *Social Science & Medicine*, n° 124, 313-320.

Grosjean M., Thibaud J.-P., 2001, *L'espace urbain en méthodes*, *s.l.*, Editions Parenthèses.

Lautier M., 2005, *Les exportations de services de santé des pays en développement : le cas tunisien*, Paris, AFD.

Lautier M., 2013, *Le développement des échanges internationaux de services de santé : Perspectives des exportations en Afrique du nord*, Abidjan, BAD.

Ormond M., 2013, *Neoliberal Governance and International Medical Travel in Malaysia*, Londres, Routledge.

Pecqueur B., Talandier M., 2018, *Renouveler la géographie économique*, Paris, Economica.

Rouland B., Mounir, Sébastien J., Betty, Jarraya M., 2016, « Du tourisme médical à la mise en place d'un espace de soins transnational. L'exemple des patients libyens à Sfax (Tunisie) », *Revue francophone sur la santé et les territoires*, 25 octobre, [En lignehttps://rfst.hypotheses.org/rouland-betty-jarraya-mounir-fleuret-sebastien].

Roy A., Ong A., 2011, *Worlding Cities: Asian Experiments and the Art of Being Global*, Chichester-Malden, Wiley-Blackwell.

Signoles P., 1985, *L'Espace tunisien : Capitale et état-région*, Tours, Centre d'études et de recherches Urbama.

Livres parus en 2019

Gana Alia, Mesclier Évelyne, Rebaï Nasser (dir.), 2019, *Agricultures familiales et territoires dans les Suds,* Karthala-IRMC, Paris, 254 p. ISBN : 978-2-8111-2572-1.

Serres Thomas, 2019, *L'Algérie face à la catastrophe suspendue. Gérer la crise et blâmer le peuple sous Bouteflika (1999-2014)*, coll. Hommes et sociétés, Karthala-IRMC, Paris, 312 p. ISBN : 978-2-8111-2626-1.

Albergoni Gianni, Ben Meriem Sonia, Pouillon François, 2019, *Berbères Arabes colonisation(s),* Tunis, MedAli-IRMC, 240 p. ISBN : 978-9973-33-543-2.

Karima Dirèche (dir.), 2019, *L'Algérie au présent. Entre résistances et changements*, Karthala-IRMC, Paris, 852 p. ISBN : 978-2-8111-2639-1.

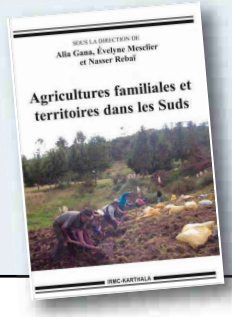

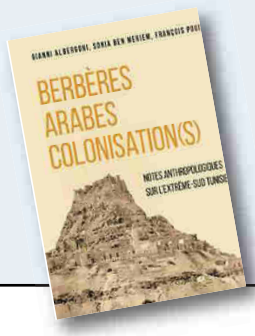

Le patrimoine colonial du XIXe-XXe siècles en Algérie et le style néo-mauresque

Anissa Mami

Doctorante en Histoire de l'art au Centre Georges Chevrier -UMR 7366 (Ecole doctorale : Sociétés, Espace, Pratiques, Temps) Université de Bourgogne, Dijon. Elle a bénéficié d'une bourse IRMC-SCAC Alger du 30 avril au 30 juin 2019.

Contact : anissa.mami@outlook.com.

Dans son acception culturelle large, le patrimoine est synonyme d'histoire, de culture, de biens et de vestiges architecturaux dignes d'être conservés et sauvegardés. Le patrimoine confère aux sociétés et aux communautés d'importantes valeurs historiques, identitaires, culturelles, mémorielles et artistiques. De ce fait, son champ se voit de plus en plus étendu, amplifié, complexifié et connaît donc différentes catégories, notamment en architecture.

Pour ce qui est de l'Algérie, son histoire lui confère un riche héritage culturel et naturel. On dénombre sur son territoire une variété exceptionnelle de vestiges et d'édifices du fait des nombreuses civilisations qui se sont succédées. Son patrimoine recense, entre autres, les peintures et gravures rupestres du Sahara, des villes antiques romaines comme Timgad, connu aussi sous le nom de « Pompéi de l'Afrique du Nord », Djemila, ou encore les ruines de Tipaza, les vieilles médinas et casbahs d'Alger et de Constantine. Quant aux constructions coloniales des XIXe et XXe siècles, elles constituent une figure majeure et prépondérante du paysage patrimonial algérien. D'ailleurs, à l'heure actuelle, ces édifices coloniaux constituent le noyau historique de la plupart des villes et représentent à eux seuls pratiquement la moitié du parc immobilier du territoire.

En effet, l'occupation française a marqué le territoire algérien, aussi bien du point de vue architectural, urbanistique que social. L'Algérie a hérité d'importantes constructions architecturales et urbaines de la période coloniale française des XIXe et XXe siècles, sous différentes formes et dans différents styles. Le néoclassique français occidental et européen a pendant longtemps été le style architectural privilégié : « L'architecture classisante d'appartenance européenne a été pendant soixante-dix ans l'architecture officielle de l'empire français en Algérie où la politique d'empire survécut à l'empire » (Deluz, 1988, 30). Par ailleurs, au début du XXe siècle, un nouveau style architectural émerge, le néo-mauresque, appelé également « style Jonnart », en référence au gouverneur général d'Algérie de l'époque (1900-1901 ; 1903-1911 ; 1918-1919). Ce style représente une référence à l'art et aux formes locales en se réappropriant d'une nouvelle manière les différents éléments qui les caractérisent, à l'exemple de l'hôtel Cirta de Constantine, de la gare ferroviaire d'Annaba ou encore de la maison de Meriam Azza de Skikda.

Il semble cependant que la préservation et la conservation des édifices de l'époque coloniale ne soient pas une chose évidente. Même si leur valeur d'usage est admise, leur prise en charge et leur sauvegarde ne vont pas de soi. Celai amène à se poser certaines questions sur les modalités de leur préservation, de leur conservation et surtout de leur reconnaissance en tant que patrimoine ou non, et ce, que ce soit au niveau de la politique patrimoniale engagée par l'État algérien ou au sein de la population algérienne, particulièrement pour ce qui concerne les bâtiments de style néo-mauresque. Ces derniers ne constituent en effet pas une réinterprétation de l'architecture et des valeurs traditionnelles ou locales du pays, mais ils restent tout de même un

© marcelpaul.duclos.free.fr/

legs colonial retraçant une histoire sensible de l'Algérie contemporaine.

De ce fait, dans un pays où la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel est une mission constitutionnelle, il est intéressant dans notre recherche, d'une part, de voir et de comprendre la perception et la conception des acteurs du patrimoine algérien et de la société algérienne à l'égard de cette architecture coloniale, d'autre part, de comprendre les effets de

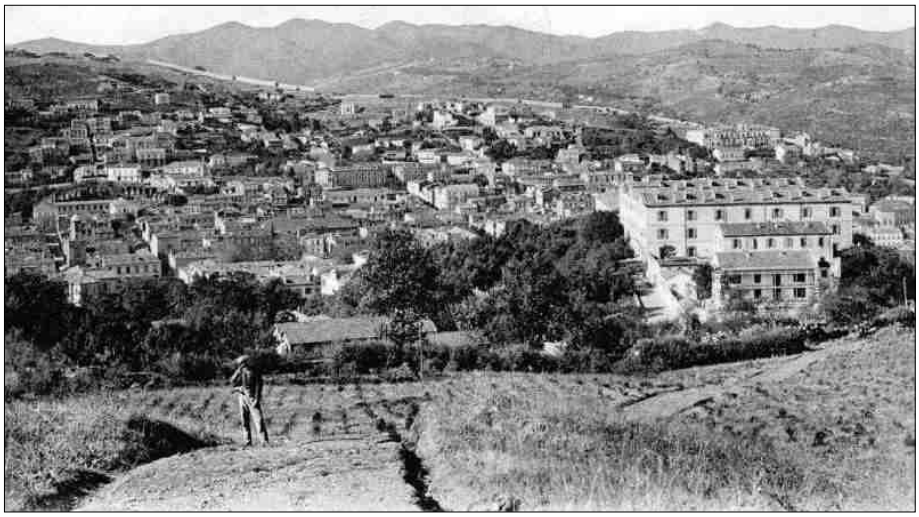

© marcelpaul.duclos.free.fr/

la patrimonialisation ou de la politique patrimoniale, ainsi que les mesures et les techniques de protection et de conservation déployées, à travers notamment une étude de terrain et une enquête sociologique.

Dans cette enquête et dans ce travail de terrain, il est question, en premier lieu, de rassembler un maximum d'informations et de documentation sur place, en explorant les différentes archives existantes, les manuscrits, les plans techniques et les données pouvant être recueillis sur le terrain. Toutefois, cette étape ne s'avère pas simple compte tenu de l'accessibilité limitée ou interdite à certains documents et du nombre important d'archives égarées en raison des déménagements ou du fait d'une défaillance dans l'archivage. Chaque consultation d'un relevé de bâtiment, chaque photographie, notamment lorsque ce dernier subit une des mesures de protection édictées dans la législation algérienne à travers la loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, à savoir le classement, la mise en instance ou l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, est soumise à une autorisation préalable. La demande d'octroi des principales autorisations ne peut s'obtenir qu'avec l'aval du ministère de la Culture et de ses différentes directions détachées ou sous tutelles. Dans un travail de recherche, cet aspect de restriction de l'information, des rouages et des lenteurs de l'administration, dans un pays qui passe par une phase critique, tant politique que sociale, constitue une entrave à la recherche dans un cadre scientifique académique. Cela peut en effet entraîner des manques importants dans la collecte des données nécessaires, et une perte de temps pour le chercheur accablé par les procédures administratives sans garantie de résultat.

Dans cette enquête, il s'agit également d'appréhender et de comprendre la politique patrimoniale algérienne à l'égard du patrimoine colonial néo-mauresque des XIX^{e} et XX^{e} siècles et d'entrevoir ou de comprendre la perception et la conception que la société algérienne a de ce patrimoine architectural colonial. Pour ce faire, nous réaliserons des entretiens avec certains acteurs politiques et professionnels œuvrant pour le patrimoine. Puis, nous établirons un questionnaire à diffuser auprès de la population algérienne, toutes catégories confondues, afin d'appréhender son ressenti et ses représentations vis-à-vis de cette architecture néo-mauresque coloniale. Ce questionnaire a déjà été réalisé et est diffusé en ligne depuis le mois de mai, sous le lien : https://forms.gle/QsrDD7DH23XxLJ1.

Aborder la question du « patrimoine » colonial français fait systématiquement référence à une époque sensible de l'histoire de l'Algérie. À travers cette étude, il est donc question d'appréhender son statut et sa reconnaissance en tant qu'héritage ainsi que d'analyser son ambiguïté, sa complexité et les questions qu'il pose dans la société algérienne et auprès des pouvoirs publics.

Bibliographie

Deluz Jean-Jacques, 1988, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique*, Liège, Mardaga-OPU.

Chadouki Jihane, 2018, « Les monuments historiques en droit comparé et en contexte colonial », *in* J.-P. Bady, M. Cornu, J. Fromageau, J.-M Leniaud, V. Négri (dir.), *De 1913 au code du patrimoine. Une loi en évolution sur les monuments historiques*, Paris, La Documentation française.

Cohen Jean-Louis, Kanoun Youcef, Oulebsir Nabila, 2003, *Alger : paysage urbain et architecture, 1800-200.* Besançon, les éditions de l'imprimeur.

Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire (=JORA), n° 44 du 22 safar 1419 correspondant au 17 juin 1998.

Pabois Marc, Toulier Bernard, 2007, *Architecture coloniale et patrimoine : Expériences française,* Paris, Somogy.

Semaine méthodologique en sciences humaines et sociales à l'intention des étudiants libyens

Du 4 au 8 mars 2019 s'est déroulée une semaine de formation de méthodologie et d'écriture scientifique en sciences humaines et sociales à l'hôtel Sidi Bou Saïd pour dix-huit étudiants libyens de l'Université de Tripoli et de l'Académie des hautes études de Tripoli en présence de cinq de leurs enseignants. Cet événement était organisé par l'IRMC, avec le soutien de la Fondation Konrad Adenauer (KAS) et du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Libye.

Durant cette semaine, sont intervenus, en langue arabe, Ramzi Ben Amara chercheur associé à l'IRMC (Université de Sousse), Slim Ben Youssef, doctorant en accueil à l'IRMC, Sawssen Fray-Belkadhi, bibliothécaire de l'IRMC, Khaled El-Jomni documentaliste de l'IRMC, Sihem Kchaou, de l'Université de la Manouba, Monia Lachheb, chercheure à l'IRMC, Khaoula Matri, chercheure associée à l'IRMC (Université de Sousse), Imed Melliti, chercheur associé à l'IRMC (Université de Tunis) ainsi que Betty Rouland, chercheure à l'IRMC.

La coordination scientifique a été assurée par Kmar Bendana, chercheure associée à l'IRMC (Université de la Manouba) et Oissila Saaidia, directrice de l'IRMC.

Cet atelier avait pour objectif d'apporter un soutien méthodologique aux étudiants en sciences sociales libyens et de stimuler la coopération scientifique entre les établissements d'enseignement supérieur libyens, l'IRMC et l'Université tunisienne. La sélection des participants a ainsi été réalisée en concertation entre l'Université de Tripoli, l'Académie des hautes études de Tripoli et l'IRMC. L'intention est de diffuser le savoir-faire de l'IRMC en se fondant sur l'expérience accumulée et les partenaires de l'IRMC. L'accès à ces formations par les jeunes femmes a été privilégié, d'où une sélection paritaire des étudiants.

Tisser des liens scientifiques avec la Libye, pour une ouverture internationale

Fruit de la coopération entre plusieurs acteurs, à la fois diplomatique et scientifique, ce workshop a été pensé et mené en trois langues. Ainsi, le programme a été élaboré en arabe, en français et en anglais. Pendant les journées de formation, la majorité de la formation s'est faite en langue arabe ; une session a été prévue en anglais (réalisation d'une fiche de lecture) ; les sessions bibliographiques intégraient des références en français, et les enseignants tunisiens se sont appuyés sur des références et des terminologies francophones, tout en faisant un réel effort de traduction et d'adaptation pour apporter un maximum d'informations, de références et d'outils en arabe.

Dès les mots de bienvenue, les bases sont lancées. Oissila Saaidia, directrice de l'IRMC explique en arabe les objectifs du workshop, ainsi que Denis Sainte-Marie, conseiller de coopération et d'action culturel pour l'ambassade de France en Libye, qui intervient en anglais. Tous deux expriment le besoin de tisser des liens, dans une perspective de dialogue ouvert et de collaboration scientifique, entre la Libye, la France et la Tunisie. Canan Atilgan, directrice du programme régional de la Fondation Konrad Adenauer pour un dialogue politique sud-méditerranéen, en présentant sa fondation, ses actions et ses programmes, a exprimé le souhait de s'ouvrir à la Libye, en particulier aux chercheurs et aux étudiants. L'insuffisance des informations et des échanges scientifiques avec la Libye, notamment en tant que terrain d'étude, se fait cruellement sentir.

Adeel Kindier, de l'Université de Tripoli, atteste de la volonté de la recherche libyenne d'entamer ces échanges et de créer des ponts entre les pays, notamment sur les questions de méthode. Il réitère le besoin de développer les rencontres méthodologiques et de mettre l'accent sur la démarche scientifique pour doter la recherche libyenne d'une qualité polyvalente et transversale. La proposition de l'IRMC a donc été une réponse à un besoin exprimé par les sphères scientifiques libyennes.

Un programme intense placé sous les thématiques SHS propres au Maghreb et à l'Afrique

Le programme des cinq jours prévoyait une formation en méthodologie et en écriture scientifique : établir une fiche de lecture, écrire un article scientifique, rédiger un compte rendu, se servir du logiciel Zotéro pour classer sa bibliographie, découper les étapes de la recherche en SHS, conduire une recherche de terrain, approcher un terrain, opter pour la méthode qualitative, comparer les méthodes qualitative et quantitative. Chaque session a mobilisé un intervenant différent pouvant présenter son terrain, partager ses objets de recherche et sa démarche. Kmar Bendana, assurant la coordination scientifique, assistait à chacune des sessions. Elle était également présente pour les étudiants, les enseignants, les intervenants et les questions organisationnelles. Elle procédait à des « synthèses » méthodologiques, appréciées par les formateurs présents car ouvrant sur la comparaison entre les pratiques pédagogiques tunisiennes et libyennes et permettant aux étudiants de comprendre la portée de leurs choix et des sujets à choisir.

Les étudiants issus de différentes disciplines des SHS, dont une majorité en droit, se situaient à un niveau master.

Atelier d'écriture scientifique et de méthodologie en sciences humaines et sociales

Programme - 4-8 Mars 2019

	Lundi 4 mars 2019	Mardi 5 mars 2019	Mercredi 6 mars 2019	Jeudi 7 mars 2019	Vendredi 8 mars 2019
9h00 - 10h30	**9h00 - 9h30** Mots de bienvenu **Oissila Saaidia**, IRMC **Denis Sainte-Marie**, IFL **Dr. Canan Atilgan** KAS **9h30 - 10h30** Présentation des participants	Les étapes de la recherche en sciences sociales (I)	Conduire une recherche de terrain en Afrique : problématiques et conditions de recherche (I)	Les méthodes qualitatives en sciences sociales (I)	Quantitatif et qualitatif en SHS
	Pause café	*Pause café*	*Pause café*	*Pause café*	*Pause café*
11h00 - 12h30	La recherche documentaire et ses techniques	Les étapes de la recherche en sciences sociales (II)	Conduire une recherche de terrain en Afrique : problématiques et conditions de recherche (II)	Les méthodes qualitatives en sciences sociales (II)	Exercices bibliographiques
	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14h00 - 15h30	Présentation du logiciel Zotéro	Ecrire un compte-rendu	Approcher un terrain(I)	Visite de l'exposition : Before the 14th (Musée du Bardo)	Restitution (I)
	Pause café	*Pause café*	*Pause café*		*Pause café*
16h00 - 17h30	Faire une fiche de lecture (en anglais) *Constitution de groupes ?*	Concevoir et écrire un article scientifique	Approcher un terrain(II)		Restitution (II) *Recommandations*

ورشة كتابة علمية و منهجية في العلوم الإنسانية و الإجتماعية

البرنامج 4 – 8 مارس 2019

	الاثنين 4 مارس 2019	الثلاثاء 05 مارس 2019	الاربعاء 06 مارس 2019	الخميس 07 مارس 2019	الجمعة 08 مارس 2019
9:00 – 10:30	9:00 – 9:30 كلمة ترحيب **السيدة وسيلة سعايدية**، معهد البحوث المغاربية المعاصرة **السيد دني سانت ماري**، المعهد الفرنسي بليبيا **السيدة كنان اتيلقان**، البرنامج الجهوي لجنوب المتوسط مؤسسة كونراد أديناور 9:30 – 10:30 تقديم المشاركين والمشاركات	مراحل البحث في العلوم الاجتماعية (1)	إنجاز بحث ميداني في إفريقيا: إشكاليات ظروف البحث (1)	المناهج الكيفية في العلوم الاجتماعية (1)	الكمي و الكيفي في العلوم الإجتماعية
	استراحة القهوة	*استراحة القهوة*	*استراحة القهوة*	*استراحة القهوة*	*استراحة القهوة*
– 11:00 12:30	البحث الوثائقي وتقنياته	مراحل البحث في العلوم الاجتماعية (2)	إنجاز بحث ميداني في إفريقيا:إشكاليات ظروف البحث (2)	المناهج الكيفية في العلوم الاجتماعية (2)	الحصيلة البيبليوغرافية
	الغداء	الغداء	الغداء	الغداء	الغداء / سفارة فرنسا بليبيا
– 14:00 15:30	تقديم لبرمجية زوتيرو	طريقة تحرير التقرير	ميدان البحث : الإمكانيات والصعوبات (1)	زيارة معرض "اربعطاش غير نرجع: أوان الثورة" متحف باردو	الحصة التأليفية الأولى وتقديم التقارير
	استراحة القهوة	*استراحة القهوة*	*استراحة القهوة*		*استراحة القهوة*
– 16:00 17:30	طرق عمل جذاذة القراءة (باللغة الانقليزية) تكوين المجموعات	تصميم وكتابة مقال علمي	ميدان البحث : الإمكانيات والصعوبات (2)		الحصة التأليفية الثانية وتقديم التقارير والتوصيات

Formation IRMC à Zotero

Une formation en arabe au logiciel Zotero a été assurée par les personnels du service documentation de l'IRMC dans le cadre de l'atelier d'écriture scientifique et de méthodologie en sciences humaines et sociales auquel ont pris part étudiants et enseignants libyens en mars dernier.

Au cours des derniers mois, pas moins de 8 ateliers de formation ont eu lieu, faisant profiter 120 participants à cette formation avec un enseignement possible aussi bien en langue française qu'en langue arabe.

Sawssen Fray-Belkadhi

La plupart n'avait pas encore conduit de recherche. Il s'agissait de leur offrir un aperçu des techniques et des bases de la recherche en SHS, en leur donnant les outils et les clés de la démarche scientifique. Au-delà des outils, l'ambition est que les étudiants acquièrent des réflexes de méthode et de critique en prêtant attention à leurs travaux respectifs. Dans cette perspective, chaque jour un exercice est proposé de la part d'un ou plusieurs intervenants, travail destiné à être lu et discuté pendant les sessions de restitution. On a observé, le soir venu, des groupes de travail à l'œuvre.

© Simon Engelkes (KAS).

La première session ciblait la recherche documentaire, avec Sawssen Fray-Belkadhi et Khaled El-Jomni (IRMC). Ils ont expliqué, montré aux étudiants et installé sur les ordinateurs de ces derniers le logiciel Zotero. La session est interactive et permet de mettre en avant le fonds arabe de la bibliothèque de l'IRMC, les revues tunisiennes en arabe mais également de promouvoir l'apprentissage de l'anglais et/ou du français, langues essentielles de la recherche en SHS. Tout au long de la semaine, les étudiants devaient réaliser leurs bibliographies et Khaled el-Jomni les a accompagnés étroitement jusqu'à la restitution.

La réalisation de la fiche de lecture, assurée en langue anglaise par Betty Rouland, chercheure en géographie (IRMC), s'appuie sur un texte en arabe et un texte en anglais. La communication a été difficile, la plupart des étudiants ne comprenant pas les termes techniques anglais. Kmar Bendana (IRMC) a assuré la traduction en arabe afin que la logique soit bien transmise aux étudiants. Il s'agissait notamment d'attirer leur attention sur la différence entre article scientifique et rapport d'expertise. En exercice, une fiche de lecture, en anglais ou en arabe, a été réalisée sur l'un des deux textes choisis par Betty Rouland.

Lors de la deuxième journée, est intervenue Khaoula Matri (IRMC) le matin sur les étapes de la recherche en sciences sociales, avec l'exemple de son propre sujet de recherche : « La virginité et le corps de la femme en Tunisie ». L'après-midi Sihem Kchaou (Université de la Manouba) a présenté les techniques de compte-rendu et de rédaction d'un article scientifique. Ces exercices sont très techniques et permettent d'aborder la question de la valorisation et de la diffusion des textes comme des savoirs. Le débat est revenu sur les liens et les différences entre article scientifique et rapport d'expertise. Savoir rédiger un compte-rendu sur des ouvrages et/ou des événements permet de diffuser et d'accéder au savoir à travers les réseaux des publications en distinguant les types éditoriaux. Sihem Kchaou étant directrice de revue scientifique, elle

© Simon Engelkes (KAS).

aborde également le cycle de la rédaction, sélection et publication des articles, ce qui amène à la présentation d'un ensemble de revues en arabe démontrant également l'importance des comptes-rendus et l'éclaircissement du point de vue scientifique (comparaison du compte-rendu d'un sociologue et celui d'un historien).

La posture épistémologique s'est imposée dès le premier jour. La question est revenue lors de l'intervention de Ramzi Ben Amara (IRMC) autour du terrain de recherche. De fait, sa présentation, très interactive et pensée comme un espace d'échange autour de l'approche d'un terrain, portait sur les mouvements Izala au Nigeria[1]. La présentation de son terrain et de son projet ont suscité des réactions immédiates quant à l'adaptation du chercheur, aux questions touchant à sa foi et à son intégrité, à son rôle d'observateur, aux questions de l'objectivité et de la subjectivité. Une certaine réserve quant au terrain et à la confrontation avec les conditions de l'enquête de la part des étudiants a été relevée. Les échanges avec Slim Ben Youssef (IRMC), sur l'approche d'un terrain, ont permis de faire passer de façon plus fluide le message méthodologique, son terrain (l'entreprise) étant beaucoup moins « sensible ».

© Manon Rousselle.

© Manon Rousselle.

Le débat concernant les méthodes et leur utilisation s'est clairement exprimé lors de la présentation des méthodes qualitatives. Imed Melliti (IRMC) a choisi de faire une introduction aux différentes méthodes de Durkheim, Comte ou Weber et de travailler sur des textes en arabe. Cette introduction aux fondamentaux sociologiques a soulevé une vive discussion autour des méthodes et des écoles. Cela a permis à l'intervenant de démontrer l'importance du qualitatif à des étudiants habitués à ne travailler qu'avec du quantitatif. Monia Lachheb (IRMC) a relancé le débat lors de son intervention sur la complémentarité méthodologique et l'utilisation des deux méthodes en sciences humaines et sociales. Expliquant les démarches autour de thématiques comme le voile ou le genre, elle a amené les étudiants à interroger les références qu'ils citaient et à engager une réflexion scientifique.

Dynamique de groupe

Au fur et à mesure de la semaine, une véritable dynamique de groupe s'instaure et l'interactivité participants-étudiants progresse. Certaines thématiques sont plus propices à la discussion, comme le développement des comptes-rendus et les possibilités d'échanges entre les revues et/ou les universités afin d'encourager les échanges d'ouvrages et de revues entre la Tunisie et la Libye, par exemple. Les évocations des possibilités de coopération sont nombreuses, notamment à travers l'*open access* et la diffusion numérique, notion nouvelle pour nombre de Libyens.

La réactivité du questionnement dans chaque session existe, la voix des étudiants masculins s'exprimant davantage. Les enseignants libyens interviennent parfois pour recadrer les étudiants en ramenant le débat à des questions scientifiques ou afin de veiller

à ce que les exercices soient bien faits. Un des enseignants a lancé la formation de groupes mixtes de travail, ce qui a impulsé une nouvelle dynamique.

Les réactions face aux thématiques abordées sont dans un premier temps mitigées. Toutefois, passés les premiers embarras, au fil des thématiques, les questions fusent, notamment sur l'islam, sur le genre, et les participants insistent sur la démarche scientifique qui permet d'aborder tous les sujets. La distinction est faite à chaque début d'intervention et est réitérée tout au long du workshop.

La dynamique de groupe s'est renforcée lors des visites au musée du Bardo et à l'IRMC le jeudi 7 mars. L'exposition *Before the 14th. Instant Tunisien. Archives de la Révolution*, fruit d'un travail de plusieurs années d'un collectif d'historiens et d'une équipe de maquettistes, monteurs, ingénieurs son et infographistes, met en lumière les 29 jours de la révolution tunisienne de 2011 à travers des archives des réseaux sociaux, de la presse télévisée ou écrite. Le Musée du Bardo accueille une version de cette exposition : sa visite et sa mise en perspective avec la délégation libyenne, a été un moment fort. Le groupe a réagi collectivement à la découverte de ce travail collectif autour des traces de la révolution tunisienne.

La visite dans les locaux de l'IRMC a été l'occasion pour étudiants et enseignants libyens de découvrir un des lieux de la recherche intellectuelle tuniso-française. Un ouvrage sur la méthodologie en droit, en langue arabe, a été remis à la directrice de l'IRMC. Ce don de l'Université de Tripoli à la bibliothèque de l'IRMC sera suivi d'autres et permettra, nous l'appelons de nos vœux, de s'ouvrir à la production scientifique libyenne afin de mieux en appréhender ses référentiels méthodologiques.

© Manon Rousselle.

Conclusion : restitution et perspectives

Alors que le programme était plutôt intense, les étudiants ont été en demande d'approfondissement durant toute la semaine. Il apparaît que ce type de formation est rare au sein des établissements libyens avec lesquels nous avons travaillé. La découverte du logiciel *Zotero* et du fonds arabe de la bibliothèque de l'IRMC ont été utiles. Des différences sont apparues lors de la présentation des méthodes qualitatives et quantitatives. Se définissant comme « l'école libyenne », les enseignants et étudiants ont expliqué qu'ils utilisaient principalement la méthode quantitative dans leurs recherches. Ainsi, la méthode qualitative a été une véritable découverte pour nombre d'entre eux.

Les concepts qui, habituellement, sont donnés en français, ont dû être trouvés en anglais et traduits en arabe. Les outils comme les *Powerpoint* ou le logiciel *Zotero* ont été entièrement revus et adaptés au workshop. Ce fut donc une semaine dense, tant pour les étudiants libyens que pour les intervenants et les coordinateurs.

Des débats quant à la distinction entre approche scientifique et approche morale, idéologique voire religieuse ont émergé. Les discussions ont souvent mené à des considérations épistémologiques, en passant par la comparaison et la déconstruction des conditions de l'observation et de l'enquête.

© Manon Rousselle.

1. L'intitulé de son intervention : « *The Izala Movement in Nigeria: its split, relationship to Sufis and Perception of Sharia Reimplementation* ». http://www.irmcmaghreb.org

Manon Rousselle

Diplomatie et coopération entre la Tunisie et l'Afrique subsaharienne depuis l'Indépendance jusqu'à aujourd'hui

Dans le cadre du séminaire mensuel « Migrations, mobilités et circulations intra-africaines : savoirs, critiques et méthodes » coordonné par Betty Rouland, le 28 février 2019 se tenait la conférence de Sophie Bessis, chercheure associée à l'IRIS, sur la coopération et les relations diplomatiques entre la Tunisie et l'Afrique subsaharienne.

Sophie Bessis passe en revue ces relations, de manière très factuelle. D'aucun pense que ces relations sont restées très embryonnaires entre l'Afrique subsaharienne, dans son ensemble, et la Tunisie. Elle remonte rapidement très loin dans l'histoire, à l'époque où les Carthaginois arrivent sur les rives du pays qui s'appelle, depuis 1840, la Tunisie mais qui était à l'époque la terre des Afridis. Ce peuple a donné son nom à tout un continent, ce qui n'est pas sans évoquer justement les relations de l'Afrique du Nord, et, en particulier, de la Tunisie, avec le reste du continent africain.

Elle rappelle que chaque pays d'Afrique du Nord a une politique très différente avec l'Afrique subsaharienne, l'Egypte, par exemple, entend la politique avec l'Ouganda ou l'Ethiopie, pays dans lesquels le Nil prend sa source, comme relevant de la politique intérieure du pays, l'Afrique devenant alors son hinterland direct. Mais, le reste de l'Afrique méditerranéenne a des relations différentes. Néanmoins, d'un point de vue général, le Sahara a d'abord été un espace d'échange plus qu'une frontière, et ce depuis des temps très anciens. En grande partie des échanges commerciaux, selon des témoignages historiques antiques tels que celui d'Hérodote. Aux époques médiévales, dès le IX[e] siècle, le trafic négrier devient le principal axe commercial entre les régions, jusqu'au XIX[e] siècle. Tozeur et Tunis, par exemple, étaient de grands marchés négriers, pour l'Empire ottoman entre autres, jusqu'à l'abolition officielle de l'esclavage en 1846, et par décret colonial en 1890.

L'époque contemporaine se caractérise aujourd'hui, selon Sophie Bessis, comme une rencontre manquée entre la Tunisie et l'Afrique subsaharienne. D'une part, les contentieux historiques freinent ou ont freiné une partie des relations possibles, mais d'autre part, l'historienne relève un désintérêt évident des responsables tunisiens pour le Sud du Sahara, ainsi qu'un déni évident de la part africaine de la Tunisie. Malgré les tentatives de rapprochement, qui ont été nombreuses au cours des soixante dernières années, il n'y a pas eu de réelle suite donnée à ces souhaits. Elle divise cela en trois étapes : la période suivant l'Indépendance et le reste des indépendances africaines jusqu'aux années 1970, marquées par un certain activisme de la Tunisie et de nombreuses actions de coopération donnant une bonne image de la Tunisie et de Habib Bourguiba au Sud du Sahara ; la deuxième période, des années 1980 à 2011, marquée par un désintérêt total de la Tunisie pour le Sud du Sahara : les vingt-trois ans du régime de Ben Ali ont totalement ignoré l'Afrique subsaharienne et la Tunisie ne s'est pas encore relevée de ce long silence ; enfin la période actuelle, post 2011, marquée par un souhait de renouer les relations mais essentiellement mercantiles.

La période bourguibienne

L'historienne explique que la Tunisie de l'indépendance hérite d'une série de relations de solidarité avec l'Afrique subsaharienne, comme l'ensemble des anciennes colonies africaines d'une manière générale.

C'est une période qui efface les contentieux et qui débouche sur une aide aux pays qui ne sont pas encore décolonisés et, selon Sophie Bessis, c'est ainsi que les années 1950-1960 sonnent l'apogée du panafricanisme.

Cette période se poursuit, pour la Tunisie, jusqu'au milieu des années 1970 et sur la vingtaine d'années, la Tunisie est très présente en Afrique subsaharienne mais maintient tout de même une distance plus grande que les autres pays du Maghreb. Bourguiba ne montre pour l'intérieur du pays qu'un intérêt limité mais se lie d'amitié avec un certain nombre de leaders subsahariens dits « modérés » comme Léopold Sédar Senghor au Sénégal, le nigérien Hamani Diori et surtout Felix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire qui est probablement le chef d'Etat dont Bourguiba se sent le plus proche. Par ailleurs, ce qui facilite la coopération, dès les années 1950, la Tunisie est un des pays possédant le plus de compétences en Afrique francophone et cela lui permet de construire une coopération relativement dynamique. Cette dernière permet au pays de se construire une aura internationale par le biais de nombreuses actions en Afrique subsaharienne, dont la plus célèbre est celle de 1961 lorsque la Tunisie envoie 2200 casques bleus au Congo qui est alors en pleine crise. Cette présence importante de la Tunisie au Congo est notamment due aux liens d'amitié entre le secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld et Mongi Slim ambassadeur de la Tunisie auprès de l'ONU. Ce contingent est le premier d'une série de participations de la Tunisie aux actions de l'ONU sur le continent africain, qui ira en s'amenuisant jusqu'à la dernière mission en 2009.

Bourguiba et son régime sont résolument pro-Occidentaux alors que l'heure est au progressisme et au tiers-mondisme sur le continent africain. En plein guerre froide, la Tunisie fait partie du groupe de Morovia, un groupe de pays africains dits « modérés » et plutôt du côté des États-Unis et des Occidentaux, ce qui l'exclue des mouvements de libération les plus importants de l'époque menés par les pays appartenant au groupe de Casablanca, identifié comme anti-impérialistes. La Tunisie prend d'ailleurs fait et cause pour les actions des États-Unis, à l'exemple des événements en Angola, ou la Tunisie soutient le Front national de libération de l'Angola, lui-même soutenu par les États-Unis, tandis que celui-ci s'oppose au Front de libération de l'Angola déjà existant qui avait l'appui de Moscou. Du fait de ce positionnement politique et diplomatique, la Tunisie n'a pas produit de personnalité résolument engagé dans les mouvements anti-impérialistes comme Mehdi Ben Barka au Maroc, sans parler de l'Algérie autoproclamée leader du mouvement tiers-mondiste.

Néanmoins, la Tunisie participe activement à la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963 et, pour l'occasion, Bourguiba prononce le 25 mai un discours qui exalte l'africanité retrouvée de la Tunisie. En 1965, Bourguiba entame une longue tournée en Afrique subsaharienne qui le conduit en Mauritanie, pays avec lequel la Tunisie a toujours été très proche, au Mali, au Sénégal, au Niger, au Libéria, en Centrafrique et au Cameroun. Ce sont donc plusieurs semaines de voyages qui ressemblent tout de même à un « divertissement touristique », sauf l'étape dakaroise, car c'est lors de cette étape qu'est esquissée l'idée d'une organisation de la francophonie. Bourguiba est un personnage populaire au Sud du Sahara, popularité qui ne sera jamais vraiment payée de retour.

En revanche, la coopération est plutôt solide puisque la Tunisie envoie des conseillers dans plusieurs pays, l'appareil bancaire tunisien aide le Niger à construire son propre dispositif bancaire, de nombreux enseignants et personnels médicaux vont en Afrique subsaharienne et la jeune université tunisienne accueil de plus en plus d'étudiants subsahariens essentiellement francophones ou arabophones. Si on ne peut parler de véritable coopération culturelle, il y a tout de même une présence culturelle de la Tunisie. Notamment par le biais des journées cinématographiques de Carthage (JCC) qui sont organisées tous les deux ans en alternance avec le FESPACO (Festival panafricain du cinéma et de la télévision) de Ouagadougou, et qui ont été pendant des années un grand moment de panafricanisme. L'hebdomadaire *Jeune Afrique* a également été créé par un Tunisien. Dans les années 1960-1970, la Tunisie est membre de la Ligue arabe et celle-ci prend position sur les dernières manifestations colonialistes, notamment lors du sommet d'Alger en 1972, la Ligue arabe rompt ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud et avec le Portugal. Malgré ces liens, les échanges commerciaux restent très modestes et la Tunisie continue de se tourner vers l'Europe et partiellement vers le monde arabe.

Le règne de Ben Ali ou l'éclipse tunisienne en Afrique subsaharienne

Sophie Bessis estime que ce qu'elle caractérise comme une éclipse subsaharienne commence à la fin des années 1970. Toutefois, c'est à partir de 1987 qu'elle devient très évidente car le règne de Ben Ali est marqué par un tropisme arabe. En vingt-trois ans, le dictateur ne sera allé qu'à un seul sommet de l'OUA (devenue Union africaine dans les années 2000) et sa politique africaine ne se résumera, selon l'historienne, qu'à une cordialité avec le Maroc et l'Algérie. La coopération universitaire continue mais s'amenuise. Pourtant, la Tunisie avait été très active dans la création de l'Agence de coopération technique et culturelle, ancêtre de la francophonie, mais elle ne participe alors que formellement aux instances de cette organisation, qui caractérise la politique de Ben Ali comme étant très provincialiste. Sur le plan économique, l'Afrique subsaharienne est presque totalement absente des statistiques tunisiennes ; en 1995, par exemple, la totalité des exportations tunisiennes est évaluée à 5 milliards de dollar et 0,7 % se dirige vers l'Afrique subsaharienne tandis que 78 % se dirige vers l'Europe.

Quelques actions de coopération demeurent, mais elles sont plus l'œuvre d'individus isolés que d'une réelle politique, par exemple l'Office national de la famille et de l'enfant tunisien élabore grâce à un financement français un projet pilote au Niger de mise en place d'une clinique mobile pour les femmes, de consultations prénatales, de vaccinations, de contraceptifs, *etc*. Mais les grandes heures de la présence tunisienne au Sud du Sahara sont terminées. Même le transfert du siège de la Banque africaine de développement à Tunis en 2003, suite à la crise ivoirienne, ne participe pas à un regain de coopération et au contraire, relève la chercheure, les fonctionnaires de la BAD se sont sentis rejetés par la population tunisienne et n'ont pas noué de liens avec la société tunisienne. C'est en fait avec satisfaction que la plupart ont quitté Tunis en 2014 lorsque la BAD relocalise son siège à Abidjan.

En nuançant son propos, l'historienne précise que quelques bureaux d'études remportent des contrats au Sud du Sahara, quelques architectes sont présents aussi. Cette éclipse a été générale dans l'ensemble du Maghreb central. L'Algérie à partir de 1988 s'enfonce dans une grande crise interne et n'a alors pas de réelle diplomatie. Elle s'occupe de ses zones frontalières sauf avec le Mali, qui reste son hinterland stratégique. Le Maroc quitte l'OUA en novembre 1984 suite à la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique et ne renoue avec une politique africaine active qu'au début des années 2000.

Pour la Tunisie, il faut attendre plus longtemps encore puisque ce n'est que récemment que les dirigeants tunisiens se tournent vers l'Afrique subsaharienne et la considère comme un hinterland intéressant pouvant constituer un nouveau marché.

La Tunisie et l'Afrique subsaharienne depuis 2011

Pour montrer la réalité de ce réinvestissement, Sophie Bessis commence par présenter les chiffres. En 2012, au lendemain de la révolution, il y a environ 500 sociétés tunisiennes opérant sur le marché subsaharien contre 2600 pour la seule Algérie ; les exportations vers le Sud du Sahara représentent 311 millions d'euros, sur un stock d'exportation de plus de 5 milliards d'euros. Sur le plan diplomatique, en 2012, la Tunisie n'a que 9 représentations diplomatiques contre 21 pour le Maroc. *Tunisair* ne desservait que trois destinations subsahariennes contre 25 pour la *Royal Air Maroc* et il n'y avait aucune ligne maritime. Les relations sont donc plus que modestes et la présence tunisienne très discrète. Il n'y a, selon elle, que la coopération universitaire qui échappe à cette situation. En 2010, il y avait environ 12 000 étudiants subsahariens, mais en 2012 il n'y en a que 8000. Elle relève que sur ces 8000, il n'y en a qu'un millier qui fréquente l'université publique tunisienne. 80 % vient du Gabon, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Congo et du Mali et sont soit boursiers de leur État, soit boursiers de la Banque islamique de développement pour les pays à majorité musulmane.

La chercheure s'interroge alors : peut-on parler d'un nouveau départ à partir de 2012 dans les relations tuniso-subsahariennes ? Devant le déficit économique du pays et les difficultés du secteur privé tunisien, les entrepreneurs commencent à voir le marché subsaharien comme une opportunité intéressante. Cela se ressent aussi dans les politiques menées par les deux chefs d'États tunisiens en poste depuis 2011. Ils se sont, par exemple, régulièrement rendus à des sommets de l'UA. Cependant le renforcement des efforts publics ne sont pas vraiment à l'ordre du jour. Il y a de nombreux obstacles. Il n'y a pas réellement de diplomatie économique et le ministère des Affaires étrangères agit, selon Sophie Bessis, comme un électron libre ; il y a un département Afrique en son sein, elle relève que ce n'est pas « Afrique subsaharienne ». Il y a tout de même une intensification des relations et de nouvelles ambassades qui ouvrent, avec

Ouagadougou en 2017 et Nairobi en 2018, ce qui témoigne de la prise de conscience de la part du pays de l'existence et de l'intérêt de l'Afrique de l'Est, très dynamique et en plein essor. Néanmoins, la Tunisie a par exemple moins d'ambassades en Afrique subsaharienne que la Serbie. La Tunisie a adhéré au COMESA, le marché commun de l'Afrique orientale et australe qui s'étend jusqu'à l'Afrique du Sud et a obtenu le statut de membre observateur de la CDEAO, la communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest. Accompagnant ce mouvement, *Tunisair* a ouvert de nouvelles lignes. La Tunisie reçoit peu de dirigeants d'Afrique subsaharienne et ses dirigeants se déplacent peu au Sud du Sahara.

Sophie Bessis, historienne chercheure
© http://rlf-media.com

Sur le plan économique, quelques grands patrons regardent de plus en plus vers l'Afrique subsaharienne et le *Tunisia-Africa Business Council* a été créé pour œuvrer à ce rapprochement. En novembre 2018, un Tunisien a été élu vice-président du Conseil des jeunes entrepreneurs francophones. La chercheure relève que ce sont des initiatives du secteur privé et d'ailleurs, l'Université Centrale de Tunis, université privée, a ouvert un master d'intelligence économique des marchés africains, en collaboration avec un centre universitaire camerounais. Les clients principaux du Sud du Sahara pour la Tunisie sont l'Ethiopie, le Sénégal, le Rwanda, le Cameroun et la Côte d'Ivoire. En matière de coopération, l'assistance médicale tunisienne a pris un réel essor, avec Djibouti et le Tchad. On note aussi quelques actions culturelles.

Mais Sophie Bessis estime que l'intérêt tunisien est encore trop faible, malgré le sommet de la francophonie programmé en 2020 pour la première fois à Tunis. Ce nouveau départ n'est pas, pour Sophie Bessis, à la mesure des ambitions affichées. Il y a des dysfonctionnements internes, un manque de rigueur de l'administration tunisienne, un manque de coopération qui dilue le peu de dynamisme qu'il peut y avoir. D'autre part, une situation géopolitique difficile avec la Libye qui plonge toute une partie du territoire subsaharien, le Tchad en particulier, et dont la Tunisie a sous-estimé l'incidence, notamment sur la zone saharo-sahélienne qui est son arrière pays. Une indifférence extrêmement dangereuse car en n'acceptant pas de faire partie de cette zone du monde, les Tunisiens se mettent en danger. Leurs intérêts s'arrêtent à la Libye, sans voir que ce pays est la plaque tournante d'activités criminelles et mafieuses qui englobent toute la zone saharo-sahélienne. Seuls les militaires tunisiens semblent avoir pris conscience de ces enjeux, poussés par les Américains.

Depuis le 1er février, la Tunisie a renoué avec la tradition militaire de coopération onusienne puisque qu'elle s'est jointe à la mission de l'ONU au Mali en envoyant une unité aérienne et un millier de militaires tunisiens devraient bientôt être casques bleus au Mali.

En conclusion, Sophie Bessis estime que la Tunisie a besoin d'en finir avec le déni de sa dimension africaine. Il y a une vieille culture de la domination, un malaise certain avec l'esclavage, surtout quand un travail de mémoire n'a pas été fait, ce qui est le cas de la Tunisie. Cette vieille histoire n'est pas étrangère à un racisme quelque peu désinhibé depuis 2011, dans les universités et dans le traitement de la population noire. De fait, le monde universitaire tunisien n'est plus attractif pour les étudiants subsahariens. S'il y en avait 8000 en 2012, ils ne dépassent pas les 4500 aujourd'hui. Dans ces conditions, le souhait du ministère des Affaires étrangères d'accueillir 20 000 étudiants subsahariens en 2020 paraît irréalisable. D'autre part, la migration de travail existe en Tunisie et elle n'est plus aujourd'hui une migration de transit. La migration féminine est une réalité extrêmement importante dans le secteur domestique en Tunisie. Aucune politique de permis de séjour n'existe et les autorités refusent cette réalité. La société civile se mobilise notamment contre la discrimination raciale et une loi a été votée sous la pression des associations pour les droits humains en Tunisie en 2018 pénalisant les discriminations à caractère racial. Aucun autre pays arabe n'a un tel dispositif. Bien que la Tunisie ait repris conscience de l'importance du marché subsaharien, tant que les Tunisiens et Tunisiennes ne changeront pas les habitus mentaux, la coopération avec l'autre rive du Sahara ne pourra pas se construire sur des bases solides et durables. En ce sens, le processus d'éducation citoyenne n'a pas réellement commencé.

Manon Rousselle

La Revue Tunisienne des Sciences Sociales

Entretien avec Abdelwahab BOUHDIBA et Kmar BENDANA

L'entretien qui suit aborde l'histoire et le fonctionnement de la troisième revue de sciences humaines et sociales créée dans l'université tunisienne. Les deux entretiens précédents publiés dans Les précedents numéros de *La Lettre de l'IRMC* ont concerné *Les Cahiers de Tunisie* et la *Revue Tunisienne de Droit.*

Abdelwahab Bouhdiba est professeur de sociologie et spécialiste de la civilisation islamique. Après avoir dirigé le département de sociologie de l'Université de Tunis et le Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES) entre 1972 et 1992, il est nommé à la tête de l'Académie Tunisienne des Sciences des Arts et des Lettres (Bayt al Hikma) de 1995 à 2010. Cet entretien a été effectué en 1995.

© sudeditions.com/fr/auteur/abdelwahab-bouhdiba

■ Vous avez été directeur de la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* de 1972 à 1990, pendant une période assez longue pour qu'on y décèle une évolution.

Cette revue a été créée pratiquement en 1963-1964, sous la direction de monsieur Mustapha Filali, un homme admirable, syndicaliste, écrivain, professeur, homme politique d'une grande ouverture d'esprit et d'un grand courage intellectuel. A lui, avait été confiée la tâche de mettre en place le CERES, et très vite, autour de lui, nous avions pensé qu'il était nécessaire de donner au CERES, un organe d'expression. J'ai tenu à ce qu'on appelle cette revue : *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*.

■ Le titre de la revue, c'est donc vous qui l'avez donné ?

Oui, par cette dénomination nous voulions prolonger *La Revue Tunisienne*. Historiquement, ce sont *Les Cahiers de Tunisie* qui ont pris la suite de *La Revue Tunisienne*, mais nous voulions revendiquer l'esprit de cette dernière, extraordinairement ouvert : des chercheurs amateurs, savants, hommes politiques, administrateurs et techniciens ont rencontré en Tunisie un ensemble de problèmes, dont certains à caractère social très marqués, avec autant de profondeur qu'il était alors possible de le faire et ils ont essayé de les traiter. *La Revue Tunisienne de Sciences Sociales* a été l'organe d'expression du CERES. Or, ce dernier a été créé pour répondre à des besoins de la société et de l'Etat tunisiens. A l'indépendance, la Tunisie avait mis en place une politique de développement et avait besoin d'études ; le CERES devait fournir à l'administration, aux planificateurs et décideurs tunisiens, les outils et les informations qui leur permettraient de mieux choisir. Mais, très vite, les difficultés et le divorce entre l'Université et les gestionnaires du domaine politique et administratif sont apparus. Nous n'étions pas sur la même longueur d'ondes et les universitaires n'étaient pas disposés à aller dans le sens préalablement tracé par des choix à caractère administratif ou politique. L'universitaire entendait s'en tenir à un champ d'investigation plus libre, plus ouvert, académique et scientifique avant toute chose.

■ Ne pensez-vous pas qu'il était utopique de créer une sorte de bureau d'études aussi scientifique fût-il, au service d'une politique, aussi généreuse pût-elle être ?

Utopique non. La meilleure preuve est que les services que nous n'avions pas pu fournir à l'administration tunisienne, celle-ci a pu immédiatement les trouver auprès d'un ensemble de bureaux d'études, venus essentiellement de France, pour répondre, dans des délais fixés, selon un protocole établi à l'avance, à des questions très claires des planificateurs tunisiens. Il y a eu, dès le départ, divergence au niveau de l'orientation à donner à la recherche scientifique.

D'autre part, nous autres jeunes universitaires, ayant apporté notre contribution à l'œuvre d'indépendance (nous avions milité dans le cadre du parti au pouvoir ou dans l'opposition dans les mouvements politiques de jeunesse ou autres), avions la prétention d'avoir une mission à remplir. Là était peut-être l'utopie. Nous pensions avoir un rôle à jouer, non pas en choisissant à la place des décideurs mais en pesant au moins sur l'événement. Comment le faire sinon en fournissant des informations inédites, contrôlées, objectives et de première main, une analyse de la situation économique, sociale et culturelle de la société

tunisienne telles que les instruments d'investigation démographiques, sociologiques, anthropologiques, géographiques ou autres pouvaient nous permettre d'y accéder ? Que cela fût difficile, certes ! J'ai eu à en faire l'amère expérience en acceptant de diriger un moment un *Bureau de Recherches Sociologiques* intégré au *Plan*. La divergence des orientations a très vite épuisé le capital de bonne volonté investi dans cette recherche sollicitée mais guère agréée...

■ Et comment se définissait la revue dans le vaste projet de la recherche au CERES ?

La revue, organe d'expression du CERES, devait mettre dans le domaine public, à la disposition des étudiants, des lecteurs, des chercheurs, des administrateurs, le fruit de la recherche accomplie. Nous ne voulions pas d'un travail pour qu'il reste dans les tiroirs. N'oublions pas non plus la grande soif qu'avait la société tunisienne de se connaître et de s'informer sur elle-même : les recherches étaient extrêmement rares ; celles qui étaient disponibles, avaient été faites dans un contexte colonial ou étranger. Elles avaient vraiment besoin d'être sinon remises en question, en tout cas contrôlées, approfondies ou justifiées, selon le cas. Ecrire, publier, chercher sont les trois aspects de l'opération de s'appréhender et de se connaître. Mus par un souci d'authenticité, nous pensions jouer un rôle positif : accomplir une recherche de l'intérieur. Nous étions fermement convaincus que la recherche ne peut être faite par procuration. Elle devait être authentique, fondée mais autonome dans ses méthodes d'investigation et dans ses appréciations. Elle devait permettre le dialogue et la coopération avec des chercheurs non tunisiens. Ainsi, les équipes multidisciplinaires et les équipes internationales ont pu se constituer et beaucoup de recherches du CERES ont été faites, surtout au début, avec des amis et collègues français.

■ Vous parlez de recherche intérieure et interne ; en épluchant les sommaires de la *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, on voit apparaître en 1967-1968 une dimension maghrébine et vers les années 1974 une ouverture plus mondialiste. Cette recherche de « nationaux » est doublée d'un mouvement vers l'extérieur.

Les choses se sont calmées très vite. La demande de l'Etat tunisien s'est faite plus rare, celui-ci préférant alors se fournir, pour l'essentiel de son information, auprès des sources « étrangères ». Nous avons alors envisagé, dès la fin des années 1960, de privilégier nos recherches dans une perspective plus « universitaire » tout en restant engagés. Entre-temps, la direction avait changé. M. Mustapha Filali était parti pour d'autres responsabilités ; après un bref intermède avec M. Chédly Ayari puis M. Mahmoud Seklani, j'ai pris la relève début 1972 sur d'autres bases : nous avons analysé l'expérience des dix années passées pour essayer de mettre en place des objectifs différents et une dynamique nouvelle.

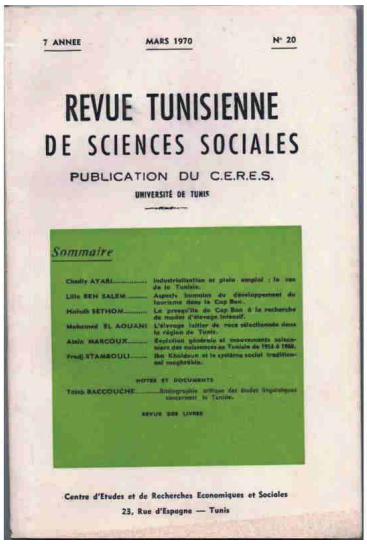
7 ANNEE — MARS 1970 — N° 20

REVUE TUNISIENNE
DE SCIENCES SOCIALES

PUBLICATION DU C.E.R.E.S.

UNIVERSITÉ DE TUNIS

Sommaire

Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales
23, Rue d'Espagne — Tunis

■ Une recherche plus « pure »… ?

Une recherche tout aussi engagée, ancrée sur les problèmes tunisiens, mais plus décontractée. La fibre nationaliste, l'enthousiasme débordant, l'émotion saine n'avaient plus de raison d'être. Nous sommes entrés dans une dynamique nouvelle pour une recherche académique universitaire mais qui essayait de coller à la société tunisienne. Nous allions multiplier les colloques et les rencontres qui trouvaient souvent leurs traces ou leur profondeur dans la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*. Le social était à la fois objet et sujet de recherche, il ne pouvait cependant y avoir de recherche tunisienne au sens étroit du mot ; celle-ci devait rayonner et déboucher sur d'autres horizons : maghrébine, arabe, africaine, méditerranéenne et européenne.

■ Quel rôle avez-vous tenu dans cette revue ? Concepteur, arbitre ou animateur ?

Animateur : certainement. Dans la mesure où cette revue exprimait des recherches faites dans le cadre du centre. Le choix des programmes était le fruit d'une double initiative ; l'essentiel était proposé par les chercheurs qui n'épousaient pas forcément le point de vue officiel, ne cherchaient pas à répondre aux préoccupations administratives, avaient leurs propres intérêts. Un comité de synthèse se réunissait pour mettre au point les thèmes de recherche, très variés du point de vue des disciplines, de la méthodologie mise en œuvre et des préoccupations. En tant que directeur, je prenais de très larges initiatives, en proposant des thèmes, que l'on pouvait retenir ou non ; la plupart du temps, au nom de la liberté universitaire, les chercheurs préféraient s'en tenir à leurs propres projets. J'ai très fréquemment reçu des demandes de l'administration, ou d'organisations internationales (UNESCO, PID, OMS, UNICEF) ; tel service ou office sollicitait une recherche (pour l'étude de la séance unique, les horaires de l'administration, le tourisme intérieur, la délinquance juvénile, l'exclusion sociale, l'alphabétisation fonctionnelle, l'encadrement de l'agriculture, l'industrialisation, la carte scolaire....). Ces thèmes recueillaient

parfois l'adhésion spontanée d'un chercheur, sinon nous demandions des concours extérieurs. Pendant la période à laquelle vous faisiez allusion, il y avait les chercheurs permanents, nommés et affectés à temps plein au CERES, et les chercheurs associés, c'est-à-dire nos collègues des Facultés qui venaient, par contrat, faire des recherches à l'intérieur du CERES. Ce fut une période d'explosion extraordinaire où des chercheurs de tous bords, des littéraires, des théologiens, des psychologues, des historiens, des archéologues, des juristes, des économistes... ont apporté leur précieux concours. Les rencontres internationales associaient des parties maghrébines : il n'y avait pratiquement jamais de rencontre sans une participation algérienne, marocaine voire libyenne ou mauritanienne ; nous avons associé des collègues japonais, africains, américains, sans oublier nos amis européens. Tout cela débouchait comme produit fini dans la revue. Mais très vite, il était apparu nécessaire de mettre un certain nombre de critères qui permettraient à la revue de sortir avec un minimum d'harmonie : nous avions des recherches qui allaient de 7 à 700 pages et nous ne pouvions pas, dans la même revue, publier des contributions aussi inégales par la longueur. Nous avons donc décidé de normaliser les volumes ; pour les articles de plus de 50 pages, les textes devaient sortir dans des brochures ou des livres autonomes.

■ **La *Revue tunisienne de Sciences Sociales* a déterminé les autres publications du CERES ?**

Absolument : d'elles étaient sortis *Les Cahiers du CERES*, les mémoires, des publications hors série, les actes extrêmement divers, dans les contenus et les formes. Mais nous avons tenu également à ne publier que les sciences sociales. Les textes à caractère littéraire, historique (sur l'histoire de l'Antiquité par exemple) ou théologique ont été publiés dans des supports indépendants de la *Revue tunisienne de Sciences Sociales*.

■ **Cela n'empêche pas ces disciplines d'être présentes dans la revue.**

Pas autant que si nous avions laissé la bride sur le cou... Car beaucoup de nos collègues appartenant à d'autre disciplines que les sciences sociales avaient des difficultés à travailler, à produire et à publier.

■ **Si vous n'aviez pas tenu le vecteur « sciences sociales » comme prioritaire, la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* aurait-elle été différente ?**

Elle aurait été très dispersée. Elle aurait été constituée de mélanges sur le vaste domaine des sciences humaines. Nous nous en tenions pour l'essentiel à la sociologie, la démographie, la linguistique et aux sphères immédiatement voisines.

■ **Avec un grand nombre de numéros spéciaux !**

Les numéros spéciaux sont à part ; c'est une « ficelle » de gestionnaire qui permet, lorsque le retard s'accumule et qu'il n'y a pas de texte prêt pour couvrir la revue, de sortir des numéros sur un thème spécialisé, ou les actes d'une rencontre organisée par le CERES sous forme d'un numéro, double, triple ou quadruple, selon les besoins les plus urgents.

■ **Une remarque de lectrice et usagère de la revue : la place du travail documentaire et bibliographique est relativement faible, les index divers, les recensions d'ouvrages, les comptes rendus sont absents, il n'y a pas de tables non plus. Quelle est l'explication ? En aviez-vous débattu au sein du comité de rédaction ?**

Nous en avons beaucoup débattu. Je pensais qu'une revue devait suivre la production internationale, qu'il n'est pas normal que des livres majeurs paraissant en Tunisie ou en Europe, intéressant notre champ d'investigation ne trouvent pas d'écho dans la revue. Mais il y avait une difficulté : était-il possible de suivre systématiquement cette production ? Ce que nous avons eu entre les mains, ce n'était pas un tableau suivi et continu, mais une certaine production intellectuelle qui intéresse nos domaines. Dans ces conditions là, sortir une note de temps à autre, de façon épisodique faisait perdre tout intérêt à cette publication.

■ **Entre le « tout ou rien », vous avez choisi le « rien » ?**

C'est qu'en fait, nous étions très proches de ce « rien » et dans ces conditions, mieux valait laisser la revue exprimer, purement et simplement, les recherches menées dans le Centre plutôt que d'essayer, épisodiquement, de monter en épingle telle publication alors que d'autres, plus importantes n'étaient pas analysées. Je considère maintenant que c'était un grand manque, mais je ne dis pas que c'était une erreur, c'est tout ce que nous pouvions faire à cette époque. C'était cependant un grand vide parce que des revues scientifiques comme *Les Archives Sociologiques des Religions*, *L'Année Sociologique* ou *Les Cahiers Internationaux de Sociologie etc.* non seulement produisent, mais informent sur ce qui a été produit par ailleurs. Mais *Les Cahiers de Tunisie* étaient à peine mieux logés que nous !

■ **Vous venez de résumer les ambitions de la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* : d'un côté très tunisienne par les articles, et se revendiquant mondialiste ou internationaliste sur le plan de la documentation et de l'information bibliographique. N'est-ce pas un tiraillement difficile à vivre ?**

Peut-être. Mais comment se développe une science et surtout une science sociale sinon à partir d'un objet et d'une méthodologie ? L'unité d'une discipline est celle de sa méthodologie ; son ancrage dans un moment historique déterminé se fait à travers son objet.

Nous n'avions pas la prétention d'inventer une méthodologie, ni d'inventer des techniques d'investigation mais de contribuer à les faire évoluer... Je crois qu'il y a une universalité de la méthode qui doit être appliquée d'une façon ou d'une autre, pour mieux saisir le contexte que nous nous proposons d'étudier. Notre ambition n'était pas tellement de faire avancer la sociologie ou la démographie, que de mieux connaître notre société, par l'intermédiaire de méthodes éprouvées : c'est une des limites de notre action dans le cadre du CERES et de mon apport personnel en tant qu'enseignant de sociologie. Il fallait – et il faut encore – accumuler les recherches empiriques en Tunisie et sur la Tunisie, procéder à une relecture de notre société, ne pas nous contenter de la vivre immédiatement, avec naïveté, mais la lire avec un regard second, avec réflexion et analyse pour essayer de corriger les erreurs énormes, a priori, et préjugés qui ont été répandus par la recherche de type colonial, d'avertir les responsables de l'impossibilité de considérer la réalité humaine tunisienne comme inter-changeable à n'importe quelle autre. Le planificateur n'agit pas sur l'économie par l'intermédiaire de l'économie, il agit sur des hommes qu'il faut connaître, dont il faut prendre le pouls et apprécier leurs dispositions à faire évoluer leur propre système : s'ils n'y sont pas disposés, celui-ci ne changera pas. Intervenir sur la société tunisienne, c'est avoir affaire à une réalité historique, culturelle avec laquelle il faut prendre la précaution minimale de la connaître !

■ **Pourquoi ce choix théorique de l'empirisme n'a-t-il pas prévalu aussi en matière d'information immédiate, sur ce qui s'écrivait sur la Tunisie et en Tunisie au moins ? Pourquoi ne retrouve-t-on pas dans la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* l'écho de la production sociologique sur la Tunisie pendant ces trente années ?**

Nous ne pouvions guère organiser d'une façon rationnelle, didactique et suivie cette information. La bibliothèque du CERES est très riche, mais elle n'est pas systématique. Les acquisitions viennent avec un certain retard et ne couvrent pas la totalité d'un champ. Nous avons pu rassembler des thèses, des publications nationales, maghrébines, européennes *etc*. Mais si vous prenez, dans un domaine particulier, la sociologie de l'Islam ou la psychosociologie de l'entreprise, vous ne trouverez pas une documentation complète. Le livre circule mal en Tunisie. Par le recours à un ami, un professeur ou un voyageur, la bibliothèque s'enrichit par à-coups, sans ventilation chronologique régulière des publications qui permettent de couvrir un certain champ. C'est la raison essentielle qui nous a fait renoncer à la rubrique « Recensions ». Je dois ajouter aussi que les chercheurs n'avaient pas manifesté d'intérêt pour cette rubrique. Et pourtant ils étaient quelque quarante « permanents » ! Je publiais mes propres recensions dans *Les Cahiers de Tunisie*, plutôt que dans la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, parce que cela n'a pas de sens de publier, de temps à autre, trois pauvres petits comptes rendus... J'avais pensé également à tenir d'autres rubriques : la chronologie des événements de notre société, des statistiques, signaler des études, des travaux de recherche, des thèses, des doctorats, quelque chose qui soit digne d'un niveau scientifique…

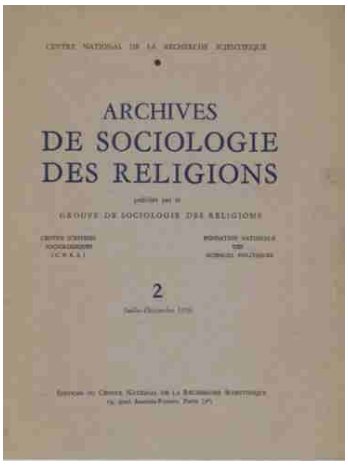

■ **À travers les 115 numéros de la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, on constate une absence de thématique générale. Quand on compare ses sommaires, à ceux des autres publications (*Les Cahiers du CERES*, colloques), on trouve des unités disciplinaires et non thématiques. Cet éclatement dans les thèmes était-il consciemment ressenti dans les coulisses de la revue ?**

Certainement et cela est lié à l'évolution en zigzag du Centre. Dans les études et recherches économiques et sociales, les disciplines (sociologie, démographie, économie, géographie) sont très étroitement imbriquées : la linguistique a été ajoutée en cours de route, avec notre éminent et regretté collègue Salah Garmadi... Puis est venue une autre étape, après 1972, où nous avons choisi d'encourager systématiquement la recherche dans les sciences humaines. Les facultés n'étant pas à ce moment-là équipées pour la mener, on a confié au CERES la tâche de l'organiser. Nous sommes passés de cinq à dix sections avec l'histoire du mouvement national, la littérature, les études islamiques...

■ **1972, c'est la date de votre arrivée.**

Le CERES n'était plus limité à douze ou quinze chercheurs, il s'était enrichi d'à peu près cent-vingt collaborateurs qui venaient, sous contrat, faire de la recherche. Il y a eu des tentatives de créer d'autres revues, sans grand résultat : un seul numéro de la *Revue des Etudes Juridiques* a vu le jour. À la suite d'un projet de créer une revue des études littéraires, des conflits et difficultés avec *Les Cahiers de Tunisie* et la faculté sont très vite apparus *etc*. Nous avons maintenu la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* comme expression des recherches qui sont menées au centre et beaucoup y étaient en effet menées mais publiées ailleurs, parce que leurs thèmes, leurs sujets s'intégraient très mal avec une revue dont on essayait de maintenir, malgré tout, l'unité. L'unité des thèmes

n'apparaît vraiment que dans nos colloques parce qu'un colloque est délibérément organisé, bâti, structuré, autour d'un thème interdisciplinaire qui fait appel à des spécialistes de tous bords, des coopérations internationales. Un colloque est un carrefour, une rencontre, mais il y a au départ une unité de thème, tels que l'exclusion sociale, le rôle de l'université, les problèmes culturels de développement, le bilan du développement, les rencontres islamo-chrétiennes... La publication de la revue répondait à des préoccupations différentes.

■ **Quels étaient les protocoles laborieux au sein de la revue ? Avec cent-vingt chercheurs, comment s'organisait le travail du comité ?**

L'unité de base, c'était la section, avec un chef de section. A l'intérieur de celle-ci, une procédure d'évaluation collégiale et collective choisissait le thème. L'avis de la section valait aussi pour les invitations, pour les diverses manifestations et pour la publication.

■ **Une sorte de mini-comité scientifique ?**

C'était un comité scientifique. Une première lecture entre collègues déterminait si la recherche pouvait être admise ou s'il fallait un complément de travail.

■ **Il existait donc un palier de sélection à l'intérieur de chaque section ?**

Oui. Venait ensuite le comité d'évaluation, composé des chefs de sections et du directeur du CERES qui examinait les textes présentés par les comités de section. C'est là que se faisaient, soit l'adoption définitive du travail, quand il ne posait pas de problèmes, soit la désignation d'un comité de lecture restreint, pour tel ou tel texte. Par la suite, comme le CERES avait évolué, le comité de programmes et d'évaluation ayant devant lui des textes et des orientations très divers, on a dû constituer un comité de lecture.

■ **Pourquoi la revue n'a pas éprouvé le besoin de rendre ce comité de lecture visible par le lecteur ?**

Ce comité de lecture n'était qu'un comité technique donnant au comité de programmes et d'évaluation, puis au conseil scientifique, un avis sur la publication. Dans la mesure où la décision finale était prise par le comité de direction ou conseil scientifique, c'est à celui-ci qu'appartenait la responsabilité ultime.

■ **Est-ce que cela n'a pas contribué à rendre la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* absolument confondue avec le CERES ? Ne pensez-vous pas que ces méthodes ont fait que la revue n'a pas pu constituer un secteur autonome, avec des protocoles de travail indépendants du fonctionnement général de l'institution dont elle faisait partie ?**

Ce qui a prévalu, c'est que la revue publie d'abord les recherches faites au sein du CERES. Mais nous avions plus de productions scientifiques que ne pouvait en supporter la revue, même si, par moment, la synchronisation n'était pas au point (nous avions des interruptions, les textes n'arrivaient pas à temps, il y avait parfois un retard financier ou administratif dans la publication de la revue) ; l'un dans l'autre, la masse des travaux à publier dépassait la capacité de la revue, d'où un certain nombre de textes publiés ailleurs. Nous autorisions des chercheurs, appartenant à des sections qui ne font pas partie du « noyau dur » du CERES, à publier dans toutes sortes de supports : dans *Les Cahiers de Tunisie*, *Ibla*, *La Revue de Théologie*, *Al Fikr*, ... Je dirais que le CERES c'est la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* plus les autres publications, les liens entre la revue et le CERES étant des plus intimes.

■ **Qu'a apporté la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* à l'enseignement des sciences sociales en Tunisie ?**

Il faut dire les choses telles quelles sont : nous avons très peu contribué à faire évoluer l'enseignement. D'abord parce qu'un grand débat a envenimé les rapports entre le CERES et les facultés, celui de savoir si les chercheurs permanents du CERES ont ou non le droit d'enseigner dans les facultés et de diriger des travaux de recherche. Les facultés demandaient à contrôler les travaux de recherche qui se faisaient en leur sein, et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines était particulièrement attachée à ce principe dans la mesure où un certain nombre de collègues du CERES n'étaient pas passés par les « fourches caudines » des recrutements nationaux. Nous ne pouvons cependant pas dire que la contribution était nulle. Tout d'abord et pendant quinze bonnes années, grâce au statut de stagiaire de recherche, des étudiants étaient intégrés aux recherches. La plupart des sociologues ont fait du terrain en tant qu'étudiants grâce au CERES. De plus, et malgré les difficultés administratives, des étudiants de sciences sociales, de géographie, d'histoire, étaient recrutés pendant les trois mois d'été pour participer à nos recherches. De plus en plus, les facultés avaient du mal à faire faire du terrain à leurs étudiants ; même le mémoire de recherche obligatoire pour les étudiants de sociologie a été supprimé par la suite, vu le nombre croissant des étudiants. À partir du moment où les facultés n'étaient plus en mesure d'envoyer des sociologues et des géographes sur le terrain, seul le cadre du CERES permettait d'en faire. Deuxièmement, nos rencontres (il y en avait de toutes sortes, c'était une véritable « industrie » : j'en ai organisé plus de 120 pendant le mandat que j'ai effectué au CERES), mobilisaient un public estudiantin très curieux, très actif. Nos équipes participaient à des rencontres, des colloques et des séminaires qui drainaient un très large public. Une de celles qui m'a demandé le plus d'effort en m'apportant finalement satisfaction, a été la rencontre internationale *Défi à la philosophie, Défi de la philosophie* qui a rassemblé, face à une pléïade de très

grands noms français et arabes, jusqu'à plus de 500 participants qui étaient nos étudiants et nos jeunes collègues. Il y avait, à ce moment-là, une soif et un désir de connaître alors que les manifestations culturelles se comptaient sur les doigts, et n'étaient pas aussi abondantes qu'aujourd'hui. Nous répondions à un véritable besoin de culture, de connaissance, d'approfondissement d'une manière timide, indirecte, je vous l'accorde, épisodique aussi. Mais nous avons quelque peu aidé de nombreux étudiants à être au diapason de la science telle qu'elle devait être.

■ **Concernant la vie matérielle de la revue, quels étaient les moyens pour la faire ? Quelle était sa place dans le budget ? Celui-ci était-il géré par l'administration du CERES ou par le comité de rédaction de la revue ?**

Le comité scientifique définissait l'ensemble du budget. La pratique normale de toute administration était de nous proposer un budget sur la base de nos propres prévisions. Après quoi, les instances de tutelle procédaient à des laminages successifs. Pour l'ensemble de nos publications, nous avons une enveloppe qui nous permettait de sortir quatre numéros de la revue et, selon les années, entre quatre à dix publications. La priorité était à la revue et il nous arrivait, en cas de besoin, de demander un concours extérieur. Lorsque, pour organiser un séminaire, il nous arrivait de bénéficier de l'aide d'une instance internationale, d'une organisation non gouvernementale ou d'un pays ami, nous ne manquions pas de prévoir dans le « budget » extérieur un petit quelque chose pour la publication des *Actes*. Mais la revue, c'était le budget interne du CERES et elle avait toute priorité.

■ **Qui gérait les problèmes de fabrication, de correction, d'imprimerie ?**

C'était notre grand problème. Il existe toujours un service spécialisé de publication, des gens admirables, qui faisaient des heures supplémentaires non rémunérées et en quantité incalculable, des gens qui étaient « au four et au moulin » et qui étaient utilisés à mille tâches.

■ **Ils faisaient partie de l'administration ou de l'équipe scientifique ?**

De l'administration. Ils s'occupaient de tout ce qui est fabrication, production, suivi. Pour la correction, des personnes recrutées sous contrat, procédaient à deux premières lectures ; la dernière correction qui aboutit au « bon à tirer » était donnée par le chercheur. Je dois dire que c'est la partie qui m'a donné le plus de mal et le plus de difficulté. Très souvent, il m'est arrivé de retirer moi-même les textes, de m'apercevoir que des choses invraisemblables passaient dans la revue. Nous n'avons jamais pu avoir un contrôle sérieux par l'équipe rédactionnelle qui s'en remettait à cette équipe administrative alors qu'elle n'avait ni les compétences scientifiques, ni le temps nécessaires. Ce travail n'a jamais été fait dans les conditions optimales : là était notre plus grande faiblesse.

■ **Il n'y a pas que chez vous que cela se passe de la sorte.**

Oui, mais si c'était à refaire, je me demande si j'aurais maintenu une publication dans ces conditions-là...

■ **Le catalogue des publications de la revue fait état de l'épuisement des dix-huit premiers numéros. Serait-ce un signe de succès puis d'une baisse de l'audience de la revue ? Comment interpréter ces données ?**

Le tirage se faisait au « pif » : au moins deux mille. Le plus gros était trois mille, parfois nous sortions à cinq mille. Le numéro 100 est sorti à cinq mille exemplaires. Il renfermait de très belles signatures, de très bons articles, il avait été soigneusement préparé. Les autres numéros de la revue et nos publications m'ont posé des problèmes rencontrés ailleurs. Il existe certainement un lectorat potentiel pour nos publications, mais nous ne savions pas comment le toucher et nous n'arrivons pas à le faire. Nous vendions une centaine d'exemplaires chez les dépositaires. Faut-il laisser s'empiler les tirages dans nos dépôts ? Faut-il essayer de trouver des lecteurs ? Après tout, nous écrivions, nous rassemblions, nous administrions, nous éditions, il ne faut pas quand même nous demander de nous transformer en marchands. Nous ne savons pas vendre. Je n'ai jamais su pourquoi tel livre se vend et pas tel autre. C'est un mystère. La *Revue d'Etudes Juridiques* qui est restée un *unicum* a été épuisée en un mois. Est-ce-qu'elle répondait à un besoin ? Est-ce-que le directeur de la section à l'époque a fait du porte-à-porte ? J'ai recruté quelqu'un qui, avec sa voiture, sillonnait la Tunisie. Il nous a vendu des milliers d'ouvrages à travers le pays. Simplement, je n'ai jamais pu le rémunérer correctement : l'administration qui a ses propres régies ne le permet pas, il est donc parti. J'ai pris la décision d'organiser un service des échanges qui a procédé à une distribution gratuite. Nous avions une liste de 700 correspondants. Dès qu'un livre sortait, nous l'envoyions aux quatre coins du monde, à nos frais... On expédiait à Karachi, à Buenos Aires, dans les bibliothèques parisiennes, africaines, tunisiennes et les centres de recherche. Le reste partait en deux, trois ou quatre ans, au hasard des conjonctures, il est normal que les toutes premières livraisons soient épuisées.

■ **Parce que les chiffres de tirage étaient moins importants, ou parce que la soif était plus grande ?**

Le temps passant par là, les publications se sont épongées progressivement. Une bonne publication doit partir en un an ; il y en a qui, parfois, mettaient quatre ans à partir. Certaines livraisons étaient épuisées très rapidement et il nous est arrivé de recevoir des commandes qui nous laissaient rêveurs : cinq milles exemplaires pour tel livre de théologie par exemple !

■ **Les problèmes de fabrication de revue sont un maillon parlant de la difficulté de mener une revue depuis sa conception, dans sa réalisation et jusqu'à son arrivée au lecteur puis son écho.**

Ma conviction aujourd'hui est qu'il y a des professionnels de la vente des livres et il faut leur faire confiance.

■ **Mais pas de la revue !**

Ils peuvent faire la même chose pour les revues et il faudrait les y engager. C'est pour cela que si j'avais à refaire cette expérience, avant de créer une revue, je m'entendrais au préalable avec un éditeur pour tracer une politique éditoriale, qui n'est pas forcément celle d'un centre de recherche.

■ **Dans votre parcours de directeur de revue, vous seriez passé d'un Etat commandeur à un éditeur demandeur ?**

Exactement, parce que la situation n'est plus la même. A l'époque, qu'y avait-il comme maison d'édition ? Une maison d'édition non soutenue par l'Etat ne pouvait pas démarrer. Aujourd'hui, il y a une crise du livre qui a créé au niveau de la société tunisienne de nouvelles préoccupations. Parmi les éditeurs de la place, certains ont émergé, il faudrait les aider à survivre, car « s'ils vendent leurs chemises », nous sommes tous acculés à le faire. L'idée – à l'époque, je ne pouvais pas même pas en prendre conscience parce que la conjoncture était autre qu'aujourd'hui – est qu'il faudrait miser sur ce type de professionnel. Que leur statut soit étatique, semi-étatique, *etc.*, c'est une autre question. Le problème en Tunisie est que l'Etat a trop étatisé le commerce du livre.

■ **Mais est-ce que la recherche est en situation de demande éditoriale ?**

Non.

■ **Croyez-vous que la solution est dans le fait de trouver un éditeur ?**

C'est à voir ! C'est une voie à explorer avec beaucoup d'attention et d'espoir.

■ **La recherche n'est pas un produit de consommation...**

Non, pas du tout. Je me suis même demandé parfois si, pour nous autres pays du Sud, ce n'était pas un luxe. Mais c'est une idée que je refuse parce que si je l'acceptais, je rentrerais chez moi. Il faut croire, continuer à œuvrer, à travailler et essayer de trouver des solutions. Je dois dire qu'avoir sorti cent quinze numéros de la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, c'est une performance.

■ **Que vous fait la disparition de la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* ?**

Elle me chagrine parce que, vous savez, une bonne partie de ma vie se confond ou presque avec le CERES. L'effondrement de ce qui a été construit patiemment avant tant de collègues admirables me chagrine profondément. Dans la masse des publications que nous avons faites, certaines ont un niveau international Nous avions aussi tissé un réseau d'amitiés intellectuelles et de coopérations internationales avec des partenaires très exigeants. C'est là un acquis. Faut-il qu'il se perde ?

■ **Est-ce qu'on pourrait sauver le CERES par la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* ?**

Je ne sais pas, les choses, comme on dit, ne me « regardent plus », même si je continue dans le secret à bien les regarder !

ÉTAT DES LIEUX

Quarante étudiants du Collège d'Europe sont venus en accueil scientifique pour deux jours à l'IRMC. L'organisation de ces deux journées s'est fait en collaboration directe avec Jean-Pierre Cassarino (chercheur principal à la chaire de politique européenne de voisinage du Collège d'Europe (campus de Natolin) et chercheur associé à l'IRMC).

L'idée était d'organiser deux journées d'étude pour exposer des travaux de recherches en sciences humaines et sociales qui traitent de la situation sociopolitique de la Tunisie postrévolutionnaire.

Une première discussion avec Amin Allal, chercheur en science politique à l'IRMC, Khaoula Matri, maître-assistante en sociologie et chercheure associée à l'IRMC, ainsi qu'Arbia Selmi, doctorante en sociologie boursière de l'IRMC (année 2018-2019), a permis de faire le point sur les questions de genre, les syndicats, les mouvements sociaux et le pluralisme politique dans la Tunisie post 2011.

Une conférence, présentée par Kmar Bendana, intitulée « La Tunisie en révolution huit ans et après » a permis un retour sur l'histoire du pays depuis 2011 et les enjeux actuels.

Enfin, une rencontre avec Khaled Kchir, professeur d'histoire médiévale et vice-président de l'Université de Tunis, membre du Comité pour la justice transitionnelle, et Wahid Ferchichi, professeur de droit public à la Faculté des sciences juridiques de Tunis, a permis de faire autour de la justice transitionnelle en Tunisie.

Arbia Selmi

Calendrier scientifique

►11 octobre 2019
Présentation d'ouvrage : *De l'ALN à l'ANP – La construction de l'armée algérienne 1954-1991*,
Safia AREZKI, chercheure associée à l'IREMAM, docteure en histoire contemporaine, spécialiste de l'Algérie

►30 octobre 2019
Séminaire de recherche de l'IRMC « Sexualités et politique » : « Construction socio-politique du mythe de kla femme dite « l'Oulad Naïl » en Algérie (1830-1962) » , Berkahoum FERHATI, anthropologue, Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Alger.
Coordination : Monia LACHHEB

►6 novembre 2019
Séminaire de recherche de l'IRMC « Environnement, déchets et économies de recyclage dans le Maghreb contemporain » ets urbains », Ridha BOUKRAA, professeur de sociologie à la FLSH de Tunis.
Lieu : FLSH de Sousse
Coordination : Jamie FURNISS

►14 novembre 2019
Séminaire de recherche de l'IRMC « Sexualités et politique » lus intime des personnes », Wahid FERCHICHI, professeur de droit public et président de l'Association Tunisienne de Défense des Libertés Individuelles (ADLI).
Coordination : Monia LACHHEB

►15 novembre 2019
Présentation d'ouvrage : *L'Algérie catholique. Une histoire de l'Eglise catholique en Algérie, XIX^e-XXI^e siècle,* Oissila SAAIDIA à la BNT, publié en 2018 aux éditions du CNRS

►27 novembre 2019
Séminaire de recherche de l'IRMC « Environnement, déchets et économies de recyclage dans le Maghreb contemporain » : « La valorisation des déchets urbains à Sfax : entre réformes politiques et récupération informelle », Mustapha AZAITRAOUI, enseignant-chercheur en géographie humaine à l'Université Sultan Moulay Slimane, Maroc.
Lieu : Sfax
Coordination : Jamie FURNISS

►28 novembre 2019
Séminaire de recherche de l'IRMC : « Migrations mobilités et circulations Sud-Sud » : Présentation d'ouvrage
Dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au Sahel, Delphine PERRIN, LabexMed, chercheure associée IRD et Souhayma BEN ACHOUR, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.
Coordination : Betty ROULAND

►9-13 décembre 2019
Ecole doctorale « Les objets religieux : quels enjeux contemporains ? approches croisées (Maghreb/Machrek/Europe 19^e-21^e siècles) », organisée avec le Centre Jacques Berque (CJB) Rabat, l'Institut Français des Etudes Anatoliennes (IFEA), l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC, CNRS, UMR 7307), Aix-en-Provence, le Laboratoire Population, environnement et développement, (LPED, IRD) Marseille, Croyance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administration (CHERPA) et l'Institut d'études politiques, Aix-en-Provence

►12 décembre 2019
Séminaire de recherche de l'IRMC « Migrations mobilités et circulations Sud-Sud » : « Formation religieuse chrétienne au Maroc : la naissance de nouveaux entrepreneurs religieux », Sophie BAVA, chercheure à l'IRD.
Coordination : Betty ROULAND

►16 décembre 2019
Présentation d'ouvrage : *L'Algérie face à la catastrophe suspendue. Gérer la crise et blâmer le peuple sous Bouteflika (1999-2014)*, Thomas SERRES, politiste, rattaché à l'UMR Développement & Sociétés, visiting fellow à l'European University Institute à Florence.

►28 décembre 2019
Séminaire de recherche de l'IRMC : « Le film de chercheurs 2 » : « Tournage et Montage ».
Coordination : Ons KAMOUN

Responsable de *La Lettre de l'IRMC* : **Oissila Saaidia**
Responsables éditoriaux : **Romain Costa** et **Manon Rousselle**
Responsable de communication : **Hayet Naccache**
Conception graphique et PAO : **Besma Ouraïed-Menneï**

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org

IRMC.Tunis
books.openedition.org/irmc
IRMCtunis
irmc.hypotheses.org